



Mise à jour **Février 2004**



Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires



Le Conference Board du Canada

Le Conference Board du Canada est l'organisme de recherche appliquée sans but lucratif et indépendant le plus avancé du pays. Il se donne pour mission de développer le leadership dans le but de contribuer à l'avancement du Canada en aidant, par ses observations, à mieux comprendre les tendances économiques, les grands dossiers d'intérêt public et la performance des organisations. Il crée aussi des liens et assure la diffusion de la connaissance au moyen d'activités d'apprentissage, de réseaux, de publications de recherche et de services d'information taillés sur mesure. Un large éventail d'organisations des secteurs public et privé canadiens figurent parmi ses membres. Créé en 1954, Le Conference Board du Canada est affilié au Conference Board, Inc. qui dessert quelque 3 000 sociétés réparties dans 67 pays.

Préambule

Cette étude a été rendue possible grâce au financement des gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada. Conformément à ses politiques en matière de recherche financée, Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité de la conception et de la méthode, ainsi que du contenu du présent document.

L'étude a été réalisée par Yves St-Maurice, chargé de recherche principal, services économiques et Matthew Stewart, économiste, services de prévisions économiques, sous la direction de Luc Bussière, directeur des services économiques.





Mise à jour Février 2004



Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires

Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires
Performance et tendances économiques

ISBN 2-550-42086-1

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Date de parution : février 2004

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
2 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES	5
3 PRÉVISIONS POUR LE CANADA	7
3.1 Hypothèses démographiques.....	7
3.2 Perspectives économiques de court terme : en 2003-2004 et 2004-2005 .	8
3.3 Perspectives économiques de long terme : de 2005-2006 à 2019-2020 .	10
4 SOINS DE SANTÉ.....	13
4.1 Modèle des dépenses de soins de santé	13
4.2 Projections des dépenses	15
5 ÉDUCATION.....	16
5.1 Modèle des dépenses d'éducation.....	16
5.2 Projections des dépenses	16
6 PERSPECTIVES FINANCIÈRES	17
6.1 Gouvernement fédéral	17
6.2 Ensemble des provinces et des territoires	24
7 CONCLUSION.....	32
ANNEXE A.....	35

SOMMAIRE

En décembre 2003, les provinces et les territoires ont demandé au Conference Board du Canada de mettre à jour son étude de juillet 2002 intitulée *Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires*. Cette étude tente de prévoir l'évolution d'ici à 2019-2020 des Comptes publics du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et des territoires, en accordant une importance particulière à l'impact des changements démographiques sur les coûts publics des soins de santé et d'éducation. Les résultats sont présentés dans les tableaux de la présente mise à jour de l'étude de 2002.

Les projections de long terme présentées dans cette étude sont basées sur un scénario de *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire. Ce postulat permet d'évaluer la marge de manœuvre financière dont disposent les gouvernements pour adopter de nouvelles mesures ou pour équilibrer leur budget. En conséquence, les taux d'imposition fédéraux et provinciaux ou territoriaux correspondent aux taux actuels, à moins que des changements n'aient été annoncés dans des budgets précédents. Cela signifie également qu'aucun nouveau projet de dépense gouvernementale n'est inclus dans les projections, à moins qu'il n'ait fait l'objet d'une annonce dans les budgets précédents. Par ailleurs, pour les fins de cette étude, les surplus budgétaires, le cas échéant, sont alloués exclusivement au remboursement de la dette.

L'édition 2004 de la prévision de long terme du Conference Board sert de toile de fonds aux projections des Comptes publics du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et territoires. Cependant, pour les fins de cette étude, des ajustements ont été apportés aux prévisions pour éliminer tout changement apporté aux politiques fiscale et budgétaire. Elles ont également été modifiées de manière à ce qu'elles intègrent, comme point de départ, les plus récentes prévisions à moyen terme, d'après les données réelles du troisième trimestre de 2003 reproduites dans les derniers Comptes nationaux des revenus et dépenses (CNRD) de Statistique Canada. De plus, deux modèles satellites ont été construits pour prévoir l'impact des changements démographiques sur les soins de santé et sur l'éducation, soit les deux secteurs auxquels les provinces et les territoires consacrent le plus de ressources.

L'analyse des dépenses de soins de santé repose sur les tendances historiques des dépenses publiques réelles (ajustées pour l'inflation) en soins de santé par habitant pour chacun des 18 groupes d'âge et de sexe. Les projections de ces dépenses sont établies pour les exercices 2003-2004 à 2019-2020, d'après les projections de dépenses réelles par habitant et la distribution de la population en fonction de l'âge et du sexe. Alors que la population canadienne continuera de croître et de vieillir, les dépenses publiques provinciales et territoriales en soins de santé atteindront 170,3 milliards de dollars en 2019-2020, comparativement à 72,5 milliards en 2002-2003. Cela représente un taux de croissance annuel

moyen de 5,2 % des dépenses publiques en soins de santé au cours de la période de projection. En proportion du total des revenus budgétaires provinciaux ou territoriaux, les dépenses dans le secteur de la santé passeront de 36,6 % en 2002-2003 à 44 % en 2019-2020, soit une hausse de 7,4 points de pourcentage au cours des 17 prochaines années.

Le modèle de prévision des dépenses au titre de l'éducation utilise également des résultats de régression économétrique pour prévoir les variations dans les dépenses des trois niveaux d'enseignement : primaire et secondaire, collégial et universitaire. Dans l'ensemble, les dépenses provinciales et territoriales dans ce domaine augmenteront en moyenne de 2,9 % par année jusqu'en 2019-2020, soit un rythme de beaucoup inférieur à celui des dépenses en soins de santé. L'augmentation relativement modeste des dépenses au chapitre de l'éducation est attribuable à la baisse prévue de la population étudiante. La proportion des revenus budgétaires affectée à ce secteur diminuera légèrement pour passer de 21,5 % en 2002-2003 à 17,8 % en 2019-2020.

Notre analyse montre que les surplus budgétaires fédéraux continueront d'augmenter graduellement au cours des 17 prochaines années pour atteindre 78 milliards de dollars en 2019-2020. En comparaison, l'étude de juillet 2002 faisait état d'un excédent de 85,5 milliards pour la même année. Les principales différences entre les chiffres actuels et ceux de l'étude précédente tiennent à l'augmentation des transferts aux provinces et aux territoires, conformément à l'Annonce fédérale de février 2003 sur le renouvellement des soins de santé et au budget fédéral qui a suivi.

Contraste frappant, les provinces et les territoires demeureront quant à eux en situation déficitaire tout au long de la période de projection. Au total, le déficit de l'ensemble des provinces et territoires atteindra, selon les calculs, 11 milliards de dollars en 2019-2020, au lieu de 1,8 milliard en 2002-2003. L'étude précédente faisait état d'un déficit anticipé de 12,3 milliards en 2019-2020.

Si aucun changement n'est apporté au régime fiscal fédéral en vigueur et à la structure de ses dépenses, le gouvernement fédéral devrait enregistrer des surplus budgétaires de plusieurs milliards de dollars qui auront pour effet de réduire sa dette portant intérêt à 128,8 milliards de dollars en 2019-2020. Parallèlement, la dette nette de l'ensemble des provinces et territoires fera un bond de 54 % pour s'élever à 431,7 milliards de dollars. La dette nette des provinces et territoires représente la différence entre les passifs et les actifs totaux.

Si les régimes fiscaux actuels ne changent pas, cet écart s'accroîtra dans le futur. Seul le gouvernement fédéral disposera alors de la marge de manœuvre financière nécessaire pour mettre en place de nouvelles initiatives, comme des réductions d'impôt et de nouveaux programmes de dépenses. Ce phénomène découle du fait qu'année après année, le gouvernement fédéral réalisera des surplus budgétaires qui lui permettront de rembourser une partie de sa dette et

d'ainsi entrer dans ce qu'on qualifie de « cercle vertueux » de la performance budgétaire. À l'opposé, les provinces et territoires ne disposeront d'aucune marge de manœuvre pour mettre en place de nouvelles initiatives au cours des deux prochaines décennies. Dans l'ensemble, ils ne pourront ni augmenter leurs dépenses, ni réduire leurs impôts, sans s'endetter davantage.

Les projections présentées intègrent les augmentations des transferts fédéraux au titre des soins de santé et des programmes sociaux annoncées lors du tout dernier budget fédéral. Dans son budget de 2003, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il prolongeait en 2006-2007 et en 2007-2008 les engagements pris en 2000 à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Ce budget précisait également le niveau de transferts de TCSPS que recevraient les provinces et territoires jusqu'en 2010-2011 et ils ont été pris en compte dans les projections. Après l'année fiscale 2010-2011, la croissance des transferts de TCSPS a été ajustée afin de maintenir un niveau constant de dépenses réelles par habitant, ce qui équivaut à la croissance de la population plus l'inflation. L'hypothèse d'un transfert par habitant réel fixe est celle qui correspond le mieux à un *statu quo* de la politique budgétaire.

Cette étude dresse un portrait de la situation financière de l'ensemble des provinces et territoires, bien que la capacité fiscale de chacun d'eux, prise individuellement, peut varier considérablement. En effet, la croissance démographique, la composition de la population, les perspectives économiques et l'état initial des Comptes publics diffèrent d'une région du Canada à l'autre. Pour analyser ces questions, il serait nécessaire d'examiner la capacité fiscale de chaque province et territoire, par rapport à celle du gouvernement fédéral. Un tel exercice dépasse toutefois le cadre de la présente étude.

L'économie canadienne devrait combler son écart de production au cours des prochaines années pour ensuite atteindre le rythme de croissance de sa production potentielle. Il est cependant primordial de noter que les effets des inévitables cycles économiques ne modifieraient pas de manière significative les conclusions de cette étude, pas plus qu'ils n'altéreraient la croissance moyenne de la production projetée pour la période considérée. Cela est attribuable à l'accélération de la croissance économique observée lors des périodes de reprise qui suivent naturellement les périodes de ralentissement économique.

Les hypothèses retenues aux fins de la présente étude ont été choisies avec grand soin. Aussi, nous croyons que les projections à long terme présentées ici sont les plus probables, si aucun changement n'est apporté à la politique fiscale et budgétaire et compte tenu de l'information disponible lorsque l'étude a été réalisée.

1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le principal objectif de cette étude est de projeter l'évolution des Comptes publics fédéraux et de l'ensemble des provinces et territoires jusqu'en 2019-2020, en accordant une attention particulière aux impacts des changements démographiques sur le coût des soins de santé et sur les dépenses en éducation. Les revenus et dépenses des deux ordres de gouvernement ont été désagrégés et projetés sur la base des postes généralement présentés dans les documents budgétaires.

Ces projections reposent sur le postulat d'un *statu quo* de la politique fiscale et budgétaire. En conséquence, les taux d'imposition provinciaux ou territoriaux demeurent à leurs niveaux actuels, à moins que des changements n'aient déjà été annoncés dans les budgets précédents. Est également exclue des projections toute nouvelle initiative de dépense gouvernementale. L'objectif ultime de cette étude est de mesurer la marge de manœuvre dont disposera chaque ordre de gouvernement pour sa politique fiscale et budgétaire. Cet exercice permet ainsi de cerner la marge de manœuvre financière dont disposeront le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces et territoires pour lancer de nouvelles initiatives ou, à l'inverse, de l'effort budgétaire qu'ils devront consentir pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Cette étude se divise en sept chapitres. Le chapitre 2 présente la méthodologie de recherche dans son ensemble et les hypothèses adoptées pour effectuer cet exercice prévisionnel. Le chapitre 3 contient un aperçu de la conjoncture économique canadienne à long terme et des prévisions démographiques qui la sous-tendent. Le chapitre 4 décrit la méthodologie utilisée pour réaliser les projections des dépenses publiques au titre des soins de santé ainsi que les sources des données, le modèle satellite utilisé pour projeter les dépenses dans le domaine des soins de santé et les projections de dépenses qui en résultent. Le chapitre 5 présente les résultats de l'analyse des dépenses publiques en éducation et, le chapitre 6, les perspectives financières du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et territoires. Le septième et dernier chapitre résume les projections et présente les conclusions de l'étude.

L'annexe A contient les tableaux détaillant les résultats de l'étude. Le lecteur y trouvera les données utilisées pour l'analyse, y compris les données sur les principaux indicateurs économiques, les finances publiques, les données démographiques et les dépenses publiques au titre de la santé en fonction de l'âge, de même que les dépenses au titre de l'éducation par étudiant.

2 MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

Le principal objectif de cette étude est de prévoir l'évolution des Comptes publics fédéraux et de l'ensemble des provinces et territoires, tout en partant du postulat que la politique fiscale et budgétaire ne changera pas au cours des deux prochaines décennies. Cet exercice prévisionnel devrait faciliter la compréhension des changements à venir dans la situation financière des deux ordres de gouvernement, en évaluant le coût de l'exercice de leurs compétences respectives à la lumière de l'évolution anticipée de la croissance économique et de leurs revenus.

L'hypothèse du *statu quo* des politiques fiscale et budgétaire permet d'évaluer la marge de manœuvre financière dont disposeront les deux ordres de gouvernement et d'indiquer dans quelle mesure ils pourront mettre de l'avant de nouvelles initiatives. Pour ce qui est de la politique fiscale et budgétaire, le *statu quo* implique qu'aucune nouvelle dépense ou modification des taux d'imposition n'est intégrée aux projections, sauf si elles ont été annoncées dans les budgets précédents du gouvernement fédéral ou des provinces et territoires. Par ailleurs, pour les fins de cette étude, les surplus budgétaires, le cas échéant, sont alloués exclusivement au remboursement de la dette.

Les revenus budgétaires du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et territoires dépendent d'un certain nombre de déterminants clés, comme l'indique l'édition 2004 de la prévision canadienne de long terme du Conference Board. Par exemple, les impôts directs sont fonction du revenu personnel et des bénéfices des entreprises. Les revenus tirés des taxes indirectes dépendent de la consommation ou de l'activité économique en général. Les deux ordres de gouvernement ont accès à toutes les assiettes fiscales d'importance: les impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises, les taxes de vente et les taxes sur la masse salariale. Le modèle macroéconomique du Conference Board prend explicitement en considération tous ces taux d'imposition et toutes ces assiettes fiscales.

En vertu de la constitution, les provinces et les territoires sont responsables de la santé, de l'éducation et des autres programmes sociaux d'importance. Pour cette étude, des modèles satellites ont été élaborés afin de dresser le profil à long terme détaillé des dépenses publiques de soins de santé et d'éducation. Les projections pour tous les autres postes de dépenses gouvernementales ont été obtenues grâce aux équations du modèle macroéconomique du Conference Board. Le bloc financier du modèle détermine les niveaux d'endettement et le coût correspondant du service de la dette pour les deux ordres de gouvernement.

Il est important de noter que les données et les résultats des simulations qui étaient en années civiles ont été convertis en exercices financiers. Cela a été fait pour que les données des Comptes publics du gouvernement fédéral et des

gouvernements des provinces et des territoires soient compatibles avec les autres données du modèle macroéconomique du Conference Board.

Les hypothèses retenues pour cette étude ont été choisies avec grand soin. Nous croyons que les projections à long terme présentées ici sont les plus probables, si aucun changement n'est apporté à la politique fiscale et budgétaire et compte tenu de l'information disponible lorsque l'étude a été réalisée. Les résultats permettent donc une analyse équilibrée des perspectives financières du gouvernement fédéral et de l'ensemble des gouvernements des provinces et des territoires.

3 PRÉVISIONS POUR LE CANADA

Les perspectives économiques de long terme pour le Canada sont obtenues à l'aide du modèle de prévision nationale du Conference Board. Parmi les intrants importants de ce modèle figurent des prévisions démographiques de Statistique Canada. La mise à jour des projections économiques du Conference Board de long terme repose sur les Comptes nationaux des revenus et dépenses (CNRD) pour le troisième trimestre de 2003 et sur le maintien du *statu quo* quant à la politique fiscale et budgétaire. À cet égard, ces projections diffèrent des prévisions à long terme du Conference Board publiées en décembre 2003.

Selon la plus récente prévision du Conference Board, l'économie canadienne devrait croître au-delà de son potentiel de production à court terme. Une fois l'écart de production comblé, l'économie canadienne progressera au même rythme que son potentiel de croissance. Le potentiel de production est défini comme étant une mesure de l'activité économique qu'il est possible de soutenir, sans que cela n'entraîne de poussée inflationniste, pendant une longue période, quand tous les facteurs de production sont employés pleinement et efficacement. On suppose que le Canada pourra ensuite se maintenir à son potentiel de production pendant tout le reste de la période de projection (de 2005-2006 à 2019-2020). Il n'y a plus de cycle économique une fois que l'économie canadienne a atteint son potentiel de production. C'est là une hypothèse courante dans les projections économiques à long terme. Il est cependant primordial de noter que les effets des inévitables cycles économiques ne modifieraient pas de manière significative la croissance moyenne de la production projetée pour la période considérée. Cela est attribuable à l'accélération de la croissance économique pendant les périodes de reprise qui suivent naturellement les périodes de ralentissement économique.

3.1 HYPOTHÈSES DÉMOGRAPHIQUES

L'évolution de la structure démographique est un facteur capital dans l'établissement des projections canadiennes à long terme et dans l'estimation des dépenses publiques de soins de santé et d'éducation au cours des dix-sept prochaines années.

Dans l'ensemble, à long terme, la population du Canada devrait s'accroître, mais lentement. Après avoir enregistré une augmentation de 1 % en 2002-2003, la croissance de la population devrait ralentir pour atteindre un taux de croissance annuelle moyen composé de 0,8 % entre 2003-2004 et 2019-2020. Cela aura pour résultat de faire passer de 31,4 millions en 2002-2003 à 35,8 millions en 2019-2020 le nombre d'habitants, soit un gain de 4,4 millions.

Le Conference Board a obtenu ses prévisions démographiques selon l'âge et le sexe de Statistique Canada. Toutefois, pour établir ces prévisions, Statistique Canada a dû travailler à partir d'hypothèses relatives aux taux de fécondité et de mortalité et aux migrations internationales nettes, élaborées par le Conference Board.

Les prévisions démographiques que l'on retrouve dans la présente prévision supposent un taux de fécondité constant de 1,52 naissance par femme. Cela est inférieur au taux normal de renouvellement de 2,1 %, mais conforme aux tendances récentes. Une faible fécondité, conjuguée à une population vieillissante, aura pour effet de faire baisser le taux de natalité à long terme.

Le taux de mortalité demeure aussi constant au cours de la période de prévision, mais le nombre de personnes qui joindront les catégories des groupes d'âge à risque plus élevé grossira. Cela signifie que le nombre de décès augmentera au Canada au cours des dix-sept prochaines années. Par conséquent, l'augmentation naturelle de la population (les naissances moins les décès) devrait passer d'environ 96 000 personnes en 2002-2003 à seulement 38 000 en 2019-2020.

Ces prévisions laissent deviner l'importance du rôle que jouera l'immigration dans la croissance démographique future. L'immigration internationale devrait donc augmenter de 229 000 personnes en 2002-2003 à 261 000 en 2019-2020. En considérant une légère augmentation de l'émigration, l'immigration nette passera de 157 000 personnes à 185 000 d'ici à 2019-2020, ce qui en fera de loin la plus importante source de croissance démographique.

3.2 PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE COURT TERME : 2003-2004 À 2005-2006

Bien que l'économie canadienne ait été marquée par un ralentissement de l'activité économique générale en 2003, on s'attend à une accélération en 2004, en grande partie grâce à la forte reprise de l'économie américaine. Normalement, le fort rythme de croissance du produit intérieur brut (PIB) des États-Unis en 2004 devrait garantir l'équivalent au Canada. Cependant, la vigueur persistante du dollar canadien continue à peser lourd sur la croissance de notre économie. C'est pourquoi, malgré un retour de la croissance des exportations, elle restera relativement modeste en 2004. La vigueur soutenue des dépenses domestiques permettra à l'économie de tenir le coup, alors que les investissements des entreprises reprendront et que les dépenses de consommation continueront sur leur lancée tout au long de l'année. En 2004-2005, la croissance globale de l'économie devrait atteindre 3,6 %, dépassant ainsi légèrement le taux de croissance du potentiel de production estimé du Canada.

La lenteur de la croissance au cours des mois d'été a produit un écart de production estimé à 2 %, qui ne pourra être comblé qu'au bout de deux années ou plus de solide croissance économique. Par conséquent, un resserrement de la politique monétaire n'est pas vraiment nécessaire actuellement. En fait, la crainte que l'envolée du dollar canadien ne fasse dérailler la croissance a incité la Banque du Canada à réduire les taux d'intérêt.

On s'attend à ce que l'économie canadienne reste faible au quatrième trimestre de 2003, résultat de la croissance anémique des dépenses de consommation et aux piteuses performances des exportations. De plus, les prix sont sous contrôle, en partie grâce à la vigueur du dollar canadien. L'écart entre les taux d'intérêt canadien et américain s'est rétréci depuis la dernière baisse de taux. Bien que les analyses fondamentales donnent à penser que notre dollar reste sous-évalué, une bonne partie de sa vigueur actuelle est due aux fortes primes incorporées aux taux d'intérêt sur les titres de créance à court terme. Ainsi, le rétrécissement de l'écart entre les taux de court terme canadien et américain fera perdre au dollar canadien un peu de son récent éclat. Après avoir atteint en moyenne 0,739 \$ US en 2003-2004, le dollar canadien devrait normalement retomber en moyenne à 0,735 \$ US en 2004-2005 et à 0,719 \$ US en 2005-2006.

Suivant la dernière réduction des taux, on ne s'attend à aucune autre action avant le mois d'octobre. À ce moment-là, l'économie aura connu trois trimestres consécutifs de croissance supérieure au potentiel et la Banque se préoccupera une fois de plus de la fermeture de l'écart de production et de la nécessité d'organiser un atterrissage en douceur. Les taux devraient normalement augmenter régulièrement par tranches de 25 points de base jusqu'au milieu de l'année 2005 et ensuite, de façon plus intermittente. Le rendement des bons du Trésor canadiens de trois mois, qui s'élèvera à 2,80 % en moyenne en 2003-2004, grimpera à 4,38 % en 2005-2006.

L'impact de la prévision d'une croissance forte du PIB américain est atténué par l'actuelle vigueur du dollar canadien. Pour conserver leur part des importations américaines, les sociétés canadiennes en seront, soit réduites à baisser leur prix et à comprimer leurs marges, soit forcées à réorganiser leurs opérations. Bien qu'on s'attende à voir faiblir le dollar canadien graduellement d'ici à la fin de 2005, il se pourrait bien que le pire soit passé pour les exportateurs. Après le ralentissement des exportations en 2003, celles-ci devraient maintenant reprendre des forces grâce à l'affaiblissement du dollar canadien et à la forte croissance américaine. En 2004-2005, la croissance des exportations réelles atteindra 4,4 %, ce qui représente une grande amélioration par rapport à la baisse de 2,5 % que l'on a connue en 2003-2004. Cette croissance se poursuivra en 2005-2006 pour atteindre 4,4 %, aidée par la faiblesse accrue de notre monnaie.

Malgré l'impulsion qu'un dollar plus vigoureux donnera cette année à la croissance des importations, la faiblesse héritée de la seconde moitié de 2003

empêchera la croissance annuelle moyenne de dépasser le taux modéré de 3,8 % en 2004-2005. Les importations subiront plus ou moins le même sort en 2005, tenues en échec par une croissance plus lente de la demande intérieure et un dollar plus faible.

Les dépenses de consommation continueront d'être fortes en 2004. La croissance de l'emploi se poursuivra et le revenu disponible réel bénéficiera d'une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers en 2004. Un ajustement des tranches de revenu permettra de compenser les années pendant lesquelles les tranches n'ont effectivement pas été indexées. Cela contribuera à relever le revenu réel disponible de 1,3 % au premier trimestre. Les consommateurs dépenseront la plus grande partie de cette augmentation, mais ils en mettront suffisamment de côté pour porter le taux d'épargne à 2,3 %. Le rythme de la croissance des dépenses retombera légèrement à mesure que l'année avancera, mais la consommation globale connaîtra une bonne augmentation de 3,3 % en 2004-2005. Le revenu engendré par les bonnes performances économiques en 2005-2006 entraînera une croissance de la consommation de 3,3 %.

Les producteurs investissent une fois de plus dans le matériel et l'outillage. Comme le dernier accroissement important des investissements dans ce domaine date d'avant le phénomène du passage à l'an 2000, tout ce qui a été acheté à cette époque-là est devenu vieux et a besoin d'être remplacé. Les entreprises auront également besoin d'accroître leurs investissements afin de satisfaire la forte demande américaine. Par conséquent, la croissance des investissements dans le matériel et l'outillage entraînera toutes les autres grandes catégories de dépenses dans son sillage, avec une croissance qui s'établira à 9,6 % en 2004-2005 et qui restera forte en 2005-2006, à 6,8 %.

En revanche, dans le secteur non résidentiel, la croissance des investissements ne sera pas aussi vigoureuse. Certes, dans le secteur de l'énergie, elle se maintiendra grâce aux prix élevés du pétrole et aux grands projets, mais il n'en sera pas de même dans les secteurs non énergétiques. La plupart des grands centres du Canada connaissent une offre excédentaire de locaux industriels et à bureaux. On s'attend, par conséquent, à ce que les constructeurs maintiennent les nouveaux investissements au minimum en 2004. Toutefois, à mesure que l'économie reprendra de la vigueur en 2004 et 2005, les investissements dans le secteur non résidentiel, non énergétique, devraient s'accroître de l'ordre de 5,2 % en 2004-2005 et de 5,0 % en 2005-2006.

3.3 PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE LONG TERME : DE 2005-2006 À 2019-2020

L'activité économique canadienne devrait normalement fléchir à long terme et converger vers le taux de croissance de la production potentielle. On s'attend à ce que le PIB réel du Canada connaisse une croissance annuelle moyenne de 2,6 % entre 2005-2006 et 2019-2020. Les principaux facteurs responsables de ce ralentissement sont le vieillissement de la population et ses effets sur le

revenu et les habitudes de consommation. En même temps, le rythme des investissements des entreprises dans la construction et le matériel devrait subir un ralentissement, conséquence directe de celui perçu dans les changements technologiques.

Les habitudes de consommation se transformeront considérablement à long terme, résultat direct du virage démographique en cours. Vers la fin de la décennie, les enfants de l'après-guerre seront fortement concentrés dans la cohorte d'âge des 42 à 51 ans. Les dépenses de consommation faibliront durant cette période, à mesure que les effets de la stagnation de l'accroissement démographique se combineront à ceux de la retraite précoce de cette génération et entraîneront une réduction de la population active et de la croissance de l'emploi. On s'attend à ce qu'une croissance plus faible de l'emploi ait pour résultat un recul de la croissance du revenu réel disponible, recul qui se répercutera sur les dépenses des ménages. Parmi les autres facteurs qui comprimeront la croissance de la consommation vers la fin de la décennie, il y aura le fait que cette période sera celle de la préretraite de ces enfants de l'après-guerre. Comme les plus âgés d'entre eux prendront leur retraite aux alentours de 2011, toute cette génération sera incitée à épargner dans cette perspective au lieu de dépenser, ce qui ralentira davantage le rythme global des dépenses de consommation.

La croissance réelle des dépenses de consommation continuera de ralentir entre 2011 et 2015. La composition des dépenses commencera aussi à changer lorsque cette génération arrivera à la retraite. En 2015, la cohorte d'âge des 55 à 64 représentera près de 14 % de la population totale, contre 10 % en 2003. Comme les retraités ont probablement déjà acheté les articles durables coûteux, tels que l'ameublement de maison et les automobiles, on peut s'attendre à une réorientation vers des produits liés à des services, tels que les soins personnels et les loisirs.

Dans les cinq dernières années de la période de prévision, le pourcentage de la population dépassant les 65 ans augmentera plus vite que celui des groupes d'âge plus jeunes. Selon nos projections, la cohorte des plus de 65 ans représentera, en 2020, 17 % de la population totale du Canada, contre seulement 12,2 % en 2003. Par conséquent, la proportion des dépenses liées à des services (à l'exclusion du loyer) continuera à augmenter dans le total des dépenses, tandis que les dépenses en biens durables diminueront en importance. Dans l'ensemble, la croissance totale des dépenses de consommation tombera d'un taux de 3,7 % au cours de l'exercice 2003-2004 jusqu'à un taux composé moyen de 2,5 % entre les exercices 2010-2011 et 2015-2016, et à 2,2 % au cours des quatre dernières années de la période de prévision.

À plus long terme, les mises en chantier de logements devraient baisser modérément jusqu'à des niveaux correspondant davantage à la demande démographique sous-jacente et elles suivront alors l'évolution de la demande

potentielle de logements. Après avoir atteint le chiffre record de 215 000 en 2003, les mises en chantier devraient connaître une tendance à la baisse à long terme pour n'être plus qu'au nombre de 143 000 en 2020.

Stimulés par la nécessité de remplacer une main-d'œuvre toujours plus coûteuse, les investissements dans le matériel et l'outillage pourraient être le moteur de la croissance des dépenses sur tout l'horizon prévisionnel, avec un taux de croissance composé annuel moyen de 5,3 % entre les exercices 2006-2007 et 2019-2020. La croissance annuelle des investissements dans la construction non-résidentielle des entreprises devrait atteindre, selon les prévisions, 2,5 % en moyenne entre les exercices 2006-2007 et 2019-2020.

Au cours de la période de 2006-2007 à 2019-2020, la croissance réelle des exportations s'affaîssera encore plus jusqu'à un taux de croissance composé annuel moyen de 3,3 %, à mesure que le taux de change s'appréciera à nouveau et que la croissance américaine ralentira pour s'aligner sur le taux de croissance de la production potentielle à long terme.

Pour plus de détails sur les perspectives économiques à long terme du Canada, voir les tableaux 1 et 1A de l'annexe A.

TABLEAU 1
Principaux indicateurs économiques – Canada

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006 à 2019-2020
PIB au prix du marché (en milliards de \$ de 1997)	1 081,3	1 094,6	1 133,7	1 669,6
		1,2	3,6	2,6
PIB au prix du marché (en milliards de \$)	1 177,1	1 223,0	1 293,0	2 449,7
		3,9	5,7	4,4
IPC (taux d'inflation)	3,0	1,9	2,0	2,1
Taux de chômage	7,5	7,6	7,0	6,0
Taux préférentiel	4,42	4,65	4,50	6,39
Population (en milliers)	31 386	31 664	31 932	35 817

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Note : Pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau à la fin de la période et la seconde, la variation annuelle en pourcentage. Les variations en pourcentage indiquées dans la dernière colonne sont les taux de croissance moyens annuels composés pour la période comprise entre 2005-2006 à 2019-2020.

4 SOINS DE SANTÉ

Le présent chapitre porte sur le modèle satellite élaboré pour projeter les dépenses publiques de soins de santé jusqu'en 2019-2020. La première section traite des diverses données requises pour bâtir ce modèle ainsi que du développement du modèle. La deuxième section présente les projections des dépenses publiques des soins de santé.

4.1 MODÈLE DES DÉPENSES DE SOINS DE SANTÉ

Les données historiques sur les dépenses publiques en soins de santé, sur la base des Comptes publics, viennent des provinces et des territoires et sont tirées de leurs budgets respectifs.

Les prévisions des dépenses en soins de santé des gouvernements provinciaux et territoriaux découlent d'une analyse récente du Conference Board du Canada, *Canada's Public Health Care System Through to 2020: Challenging Provincial and Territorial Financial Capacity*, de novembre 2003. Différents modèles ont été utilisés pour calculer les tendances historiques et établir des projections quant

aux changements démographiques, aux perspectives économiques à long terme et aux dépenses en soins de santé.

Le modèle des dépenses en soins de santé a servi à établir les prévisions des dépenses provinciales et territoriales correspondantes pour 18 catégories selon l'âge et le sexe et selon sept composantes de dépenses en soins de santé. Les sept composantes sont : les hôpitaux, les autres établissements de santé, les médecins, les autres professionnels de la santé, les soins à domicile, les médicaments et les autres dépenses. Le modèle extrapole les données en fonction de l'évolution historique de chacune de ces sept composantes des dépenses en soins de santé dans les provinces et les territoires.

Dans chacun des sept éléments de dépense, la croissance subit l'influence de divers facteurs, comme l'augmentation de la masse salariale et les prix des biens et des services. Un des défis qu'il a fallu relever en établissant ces prévisions a été de trouver des moyens d'illustrer ces influences étant donné l'absence de déflateurs des prix correspondant spécifiquement aux caractéristiques de chacune de ces composantes. Afin de surmonter cette embûche, trois déflateurs de prix ont été construits, spécifiques à chaque composante de dépense, et intégrés à la méthodologie de la présente étude. Les trois déflateurs portent sur les salaires, les dépenses gouvernementales au chapitre des biens et des services ainsi que les coûts des médicaments. Le développement de ces déflateurs constitue une amélioration importante par rapport à notre analyse de 2002.

Toutes les équations liées aux dépenses en soins de santé par habitant ont été estimées en termes réels, en fonction d'une variable de tendance, pour saisir l'augmentation des dépenses par habitant plutôt que le facteur d'inflation. Les tendances cernées comprennent autant le changement du volume global des services de santé (degré d'accès ou d'utilisation) que l'adoption de nouvelles technologies menant à la prestation de services supplémentaires. En utilisant les résultats de l'analyse des régressions, il est alors possible d'extrapoler les dépenses réelles par habitant sur la période des prévisions. Les estimations des dépenses réelles sont ensuite converties en dollars actuels en multipliant simplement ces valeurs par les déflateurs.

Le total des dépenses publiques provinciales et territoriales en soins de santé est alors obtenu en multipliant le coût moyen par habitant (par groupe d'âge et de sexe) pour chaque composante par le nombre prévu de personnes dans les catégories d'âge et de sexe pour chaque année. Le chiffre global est alors dérivé en additionnant les montants nominaux dépensés pour chacun des groupes d'âge et de sexe et pour chacune des sept composantes.

D'après les résultats de l'étude de novembre 2003, le taux de croissance annuelle moyen du total des dépenses publiques provinciales et territoriales en soins de santé, en dollars courants, s'établira à 5,3 % entre 2001 et 2020. De cette croissance, une proportion de 2,7 points de pourcentage par année est

attribuable à l'inflation, 0,9 point de pourcentage aux augmentations de la consommation ou des volumes de soins par habitant et 1,7 point de pourcentage aux facteurs démographiques. Parmi ces influences démographiques, une proportion de 0,8 point de pourcentage est attribuable au vieillissement de la population, alors que 0,9 point de pourcentage est directement lié à la croissance de la population.

4.2 PROJECTIONS DES DÉPENSES

Selon le modèle, la combinaison du vieillissement de la population et de la hausse des coûts fera passer les dépenses publiques provinciales et territoriales en soins de santé de 72,5 milliards de dollars en 2002-2003 à 170,3 milliards de dollars en 2019-2020. Cette augmentation représente une croissance annuelle moyenne composée de 5,2 % sur l'ensemble de la période de prévision.

Deux facteurs cruciaux contribueront à cette hausse de l'ensemble des dépenses provinciales et territoriales en soins de santé : l'augmentation du nombre de personnes âgées et le fait que plus de 50 % des dépenses en santé dans la vie d'une personne s'effectue après l'âge de 65 ans. Au fur et à mesure que les gens vieillissent, leurs habitudes de consommation en soins de santé deviennent de plus en plus dispendieuses. En 2002-2003, les dépenses en soins de santé nominales par habitant s'élevaient 2 400 dollars. Nous prévoyons que ces chiffres feront plus que doubler pour atteindre la somme de 4 849 dollars d'ici 2019-2020. Pour les gens de 65 ans et plus, le coût par habitant devrait passer de 9 728 dollars en 2002-2003 à 15 485 dollars en 2019-2020 (pour plus de détails, voir le tableau 4 de l'annexe A).

Comme il fallait s'y attendre, le groupe auquel il faut accorder une attention particulière est celui des baby-boomers, puisque ces derniers constituent une grande proportion de l'ensemble de la population. Au cours des dix-sept prochaines années, les baby-boomers vieillissants contribueront à gonfler la part des groupes plus âgés de la population. D'ici la fin de la période de prévision, les baby-boomers auront entre 55 et 74 ans. Les personnes de plus de 65 ans constitueront 16,9 % de la population canadienne en 2019-2020, comparativement à seulement 12,2 % en 2002-2003 (pour plus de détails, voir le tableau 6 à l'annexe A).

Il est également intéressant de souligner que l'étude couvre uniquement la période allant d'aujourd'hui à 2019-2020. Or, la pression exercée sur les coûts de soins de santé risque d'être encore plus forte après 2020. En effet, en 2020, les baby-boomers n'auront pas atteint le sommet de la pyramide d'âge puisqu'ils auront encore moins de 74 ans (la plupart n'auront pas encore atteint l'âge de 65 ans). C'est à ce moment qu'ils commenceront à intégrer graduellement les groupes d'âge les plus coûteux en terme de soins de santé. Il est probable que les augmentations les plus dramatiques au chapitre des soins de santé surviendront après la période de prévision de la présente étude.

5 ÉDUCATION

La structure fondamentale du modèle des dépenses dans le domaine de l'éducation repose sur les mêmes principes que le modèle des dépenses publiques au titre des soins de santé. Le modèle satellite est utilisé pour projeter les dépenses publiques en éducation par groupe d'âge dans le temps. Cela permet de prendre en compte l'effet des changements démographiques sur les dépenses d'éducation.

5.1 MODÈLE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

Les données historiques sur les dépenses publiques au titre de l'éducation, d'après les Comptes publics, sont tirées des budgets provinciaux et territoriaux. Les données sur les dépenses d'éducation et sur les effectifs pour les trois niveaux administratifs en éducation proviennent de Statistique Canada.

La première étape consiste à calculer le niveau historique de dépenses d'éducation par étudiant. Il faut noter que l'IPC a été utilisé pour générer les données sur les dépenses en termes réels. Des équations de tendances ont été développées pour déterminer les dépenses réelles par étudiant, et ce pour trois niveaux d'enseignement : primaire et secondaire, collégial et universitaire. Une fois les prévisions pour les dépenses en éducation par étudiant obtenues, elles sont multipliées par les effectifs prévus correspondants tirés des projections démographiques du Conference Board. Il est important de noter qu'on suppose que les taux de scolarisation demeurent constants pour l'ensemble de la période de prévision.

5.2 PROJECTIONS DES DÉPENSES

Nos prévisions au titre de l'éducation diffèrent de celles obtenues pour les soins de santé. Cela s'explique par la baisse régulière de 0,3 % par an, en moyenne, des effectifs scolaires au cours de la période de prévision (dans ce cas-ci de 2000-2001 à 2019-2020).

Alors qu'elles atteignaient 42,5 milliards de dollars en 2002-2003, les dépenses publiques au titre de l'éducation devraient s'élever à 68,9 milliards en 2019-2020, soit une augmentation annuelle moyenne composée de 2,9 %. La baisse régulière de la population étudiante tempère la tendance à la hausse des coûts en éducation (pour plus de détails, voir le tableau 5 de l'annexe A).

Les dépenses publiques en dollars courants au titre de l'éducation, par étudiant, devraient augmenter en moyenne de 3,3 % par an jusqu'en 2019-2020. À ce rythme, le coût moyen par étudiant de 6 354 \$ en 2002-2003 passera à 11 028 \$ en 2019-2020. L'augmentation la plus rapide de ce coût pendant la période de prévision viendra des universités (en hausse de 3,6 % par an), puis des commissions scolaires (3,3 %) et des collèges (3,0 %).

6 PERSPECTIVES FINANCIÈRES

La première section de ce chapitre présente les perspectives financières du gouvernement fédéral pour les 17 prochaines années, tandis que la seconde examine la situation financière projetée des provinces et des territoires.

L'encadré 1 résume les hypothèses sur lesquelles s'appuie le calcul des composantes de revenus du gouvernement fédéral, et l'encadré 2, celles qui sous-tendent le scénario de dépenses. Les éléments qui composent l'ensemble des revenus et des dépenses des provinces et des territoires (autres que les soins de santé et l'éducation) sont examinés aux encadrés 3 et 4 respectivement.

6.1 GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les résultats des simulations montrent que la situation financière globale du gouvernement fédéral s'améliorera considérablement au cours des 17 prochaines années. En effet, on prévoit que les surplus fédéraux augmenteront rapidement pour atteindre 78 milliards de dollars d'ici 2019-2020 (voir le graphique 1). Si l'on part du principe que les surplus budgétaires, quel que soit l'exercice, doivent servir exclusivement à réduire la dette, le niveau de la dette portant intérêt, qui s'élevait à 620,8 milliards de dollars en 2002-2003, chutera à 128,8 milliards de dollars d'ici 2019-2020 (voir le graphique 2). La hausse continue du surplus budgétaire est due en grande partie au recul des frais de la dette publique, qui devraient passer de 37,3 milliards à 15,1 milliards de dollars entre 2002-2003 et 2019-2020, ainsi qu'à la diminution de la dette fédérale portant intérêt. C'est ce qu'on appelle le « cercle vertueux » du remboursement de la dette, qui veut que les surplus s'accroissent avec le temps à mesure que la dette recule, faisant ainsi baisser les dépenses en intérêt.

Les surplus budgétaires du gouvernement fédéral, utilisés chaque année pour abaisser la dette fédérale, permettent de diminuer le service de la dette. Comme le montre le tableau 2, on s'attend à ce que les dépenses budgétaires augmentent, en moyenne, de 2,7 % par année au cours de la période de prévision, tandis que les revenus budgétaires afficheront un taux d'accroissement annuel moyen composé de 4,0 %. Si l'on exclut le service de la dette, les dépenses fédérales au titre des programmes devraient grimper de 3,9 % en moyenne chaque année.

À long terme, pour l'horizon des prévisions qui s'étend de 2008-2009 à 2019-2020, le rythme de croissance des dépenses fédérales pour les programmes devrait ralentir, comme on peut le voir au tableau 2, à 3,7 %, alors que le taux de croissance annuelle à moyen terme (de 2003-2004 à 2007-2008) devrait s'établir, en moyenne, à 4,3 %. En fait, à l'exception des prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi, toutes les composantes des dépenses de programmes fédérales s'accroîtront à un rythme moins soutenu à long terme. Si les revenus budgétaires anticipés augmentent au rythme de 4,1 %

par année durant la même période, le surplus d'opération fédéral passera de 53,5 milliards de dollars en 2008-2009 à 93,2 milliards en 2019-2020, soit une hausse de plus de 74 %. C'est à ce surplus d'opération grandissant qu'on doit essentiellement le remboursement de la dette et les réductions correspondantes des dépenses d'intérêt (voir les tableaux 2, 2A et 2B, à l'annexe A, pour obtenir de plus amples précisions sur les perspectives financières du gouvernement fédéral).

Encadré 1

Hypothèses sous-tendant le calcul des revenus du gouvernement fédéral

1. Impôts sur le revenu des particuliers

Ces revenus ont été établis à l'aide du modèle de prévision du Conference Board. Les prévisions tiennent compte des mesures annoncées dans le Plan budgétaire de 2003 du gouvernement du Canada et dans la *Mise à jour économique et financière* de novembre 2003. Les tables d'imposition ont été indexées pour toute la période de prévision.

2. Impôts sur le revenu des sociétés

Le scénario à moyen terme intègre les mesures prescrites dans les derniers budgets et la *Mise à jour économique et financière*, et les taux ont été maintenus au même niveau pour le reste de la période.

3. Cotisations à l'assurance-emploi

Pour maintenir l'excédent en ligne avec le coût de fonctionnement du programme, le taux de cotisation est passé de 1,98 \$ pour 100 \$ de gains assurables en 2004 à 1,375 \$ en 2019. Le plafond des gains admissibles a été augmenté conformément au taux de croissance des salaires moyens, une fois que ces derniers auront atteint 39 000 \$.

4. Taxes et droits d'accise

Aucun changement n'a été apporté aux taxes indirectes *ad valorem*. Ainsi, les revenus perçus au titre de la TPS augmentent au même rythme que la consommation taxable nominale. À noter que l'annonce faite dans le Discours du Trône de février 2004 au sujet de l'exemption des villes de la TPS n'a pas été prise en compte dans la présente étude. Les droits sur les produits importés accusent un léger recul en termes réels. La valeur des taxes sur les carburants, le tabac et les boissons alcoolisées a été maintenue constante en termes réels. Les revenus de la taxe sur les carburants augmentent à la même cadence que l'inflation et la croissance de la population, et ce, à partir de 2009-2010. Pour les années précédentes, les prévisions de moyen terme du Conference Board ont été utilisées. Pour ce qui est des autres taxes et droits d'accise, elles évoluent en fonction de la croissance de la population âgée de 15 ans et plus et de l'inflation.

5. Recettes non fiscales

Les revenus de placement sont calculés sur la base d'un taux implicite de revenus de placement en relation avec l'actif financier du gouvernement du Canada. L'évolution du taux implicite suit celle du taux d'intérêt implicite appliquée à la dette. À partir de 2003-2004, les autres recettes non fiscales du gouvernement augmentent au même rythme que l'inflation et demeurent ainsi stables en termes réels.

Hypothèses sous-tendant le calcul des dépenses du gouvernement fédéral**1. Prestations aux aînés**

Ces prestations comprennent deux éléments générés par le modèle macroéconomique du Conference Board. Le premier, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, est calculé en fonction des mouvements démographiques et de l'inflation. Le second, les prestations au titre du Supplément de revenu garanti, augmente parallèlement à l'inflation durant toute la période de prévision.

2. Prestations d'assurance-emploi

Les règles générales du régime d'assurance-emploi ont été maintenues, y compris les hausses récentes des prestations prévues par le régime. À partir de 2005-2006, l'accroissement des prestations découle de l'augmentation du plafond des gains admissibles ouvrant droit à pension.

3. Autres transferts aux particuliers

Ces transferts sont constitués uniquement de l'allocation versée en 2000-2001 pour les coûts de chauffage. Ils sont réduits à zéro pour toute la période de prévision, étant ponctuels et non récurrents.

4. Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux

Les transferts fédéraux aux provinces et aux territoires en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) sont ceux annoncés dans le dernier budget fédéral pour la période allant de 2003-2004 à 2010-2011. Ils incluent les fonds pour la petite enfance et les soins aux enfants qui s'élèvent à 350 millions de dollars pour 2007-2008 et demeurent à ce niveau jusqu'en 2010-2011. Par la suite, la croissance du TCSPS (y compris les fonds pour la petite enfance et les soins aux enfants) est ajustée pour maintenir un niveau de transferts par habitant réel constant, ce qui équivaut à la croissance de la population et de l'inflation. Il faut noter qu'aucune disposition dans la législation actuelle ne prévoit d'augmentation après 2010-2011. L'hypothèse d'un transfert par habitant réel fixe est celle qui correspond le plus à un *statu quo* de la politique budgétaire.

5. Péréquation et formule de financement des territoires

À compter de 2003-2004, l'augmentation des paiements est liée à la croissance du PIB nominal, conformément à la corrélation observée entre ces deux variables au fil du temps. Il est important de signaler que, pour les besoins de la présente étude, les transferts au titre de la Formule de financement accordés aux trois territoires sont inclus dans la définition des paiements de péréquation.

6. Paiements de remplacement pour programmes permanents

Les paiements sont fonction de l'impôt fédéral perçu sur le revenu des particuliers québécois.

7. Autres transferts et subventions aux autres administrations

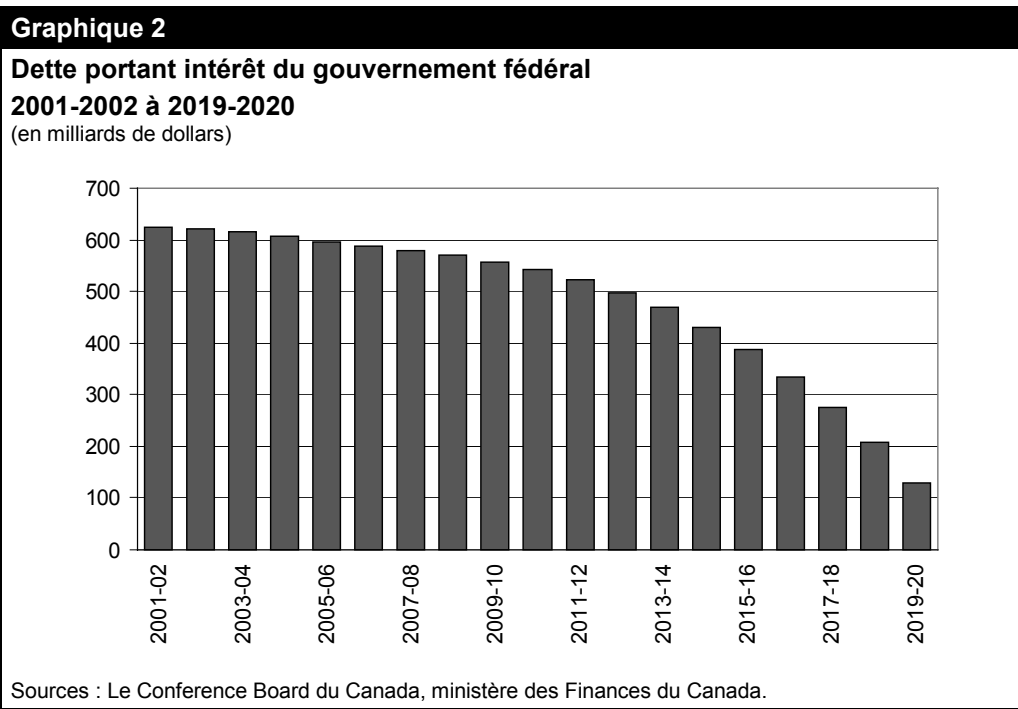
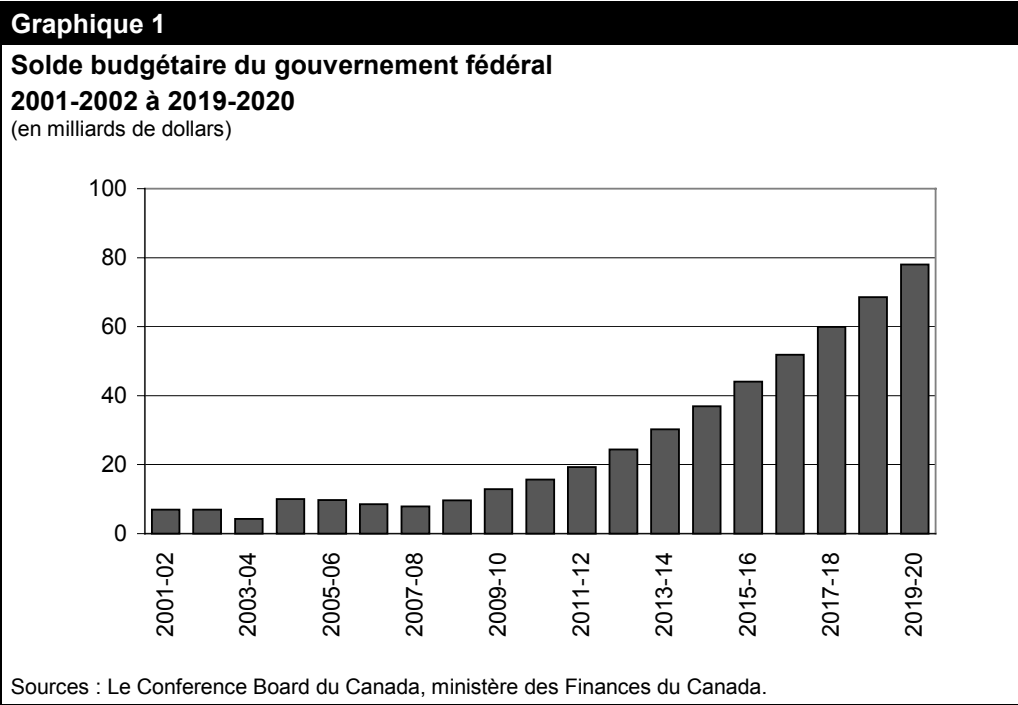
Cette composante a été réduite à zéro pour la période de prévision. Ces montants sont considérés ponctuels et non récurrents (Fonds pour l'acquisition de matériel médical). Les deux milliards de dollars en 2003-2004 correspondent aux fonds supplémentaires consacrés aux soins de santé annoncés récemment par le gouvernement fédéral.

8. Dépenses directes au titre des programmes

Elles comprennent les dépenses liées aux sociétés d'État, à la Défense et aux Affaires indiennes et du Nord Canada, ainsi que toutes les autres dépenses de programmes. Leur croissance est déterminée par deux facteurs : l'accroissement du PIB nominal ainsi que la croissance de la population combinée à l'inflation. La moyenne de ces deux taux donne la croissance utilisée pour projeter les dépenses directes de programmes. Pour 2003-2004, les estimations du dernier budget sont utilisées.

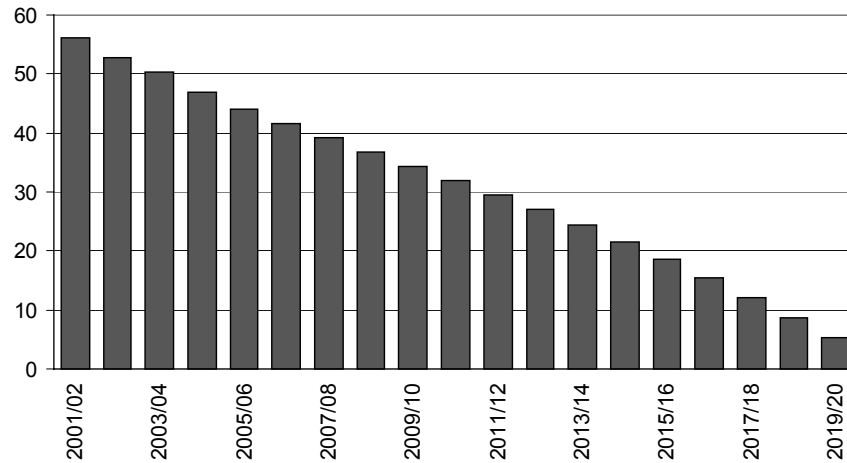
9. Service de la dette publique

Ces frais sont déterminés d'après la dette portant intérêt du gouvernement fédéral, qui est constituée, entre autres, des obligations d'épargne du Canada, des bons du Trésor, des obligations négociables de même que des responsabilités à l'égard des régimes de pension et de retraite. Le taux d'intérêt implicite calculé pour 2002-2003 évolue au même rythme que la corrélation historique observée avec les bons du Trésor et est lié au taux d'intérêt des prévisions de long terme du Conference Board.



Graphique 3

**Dette portant intérêt du gouvernement fédéral en proportion du PIB
2001-2002 à 2019-2020**
(en pourcentage)



Sources : Le Conference Board du Canada, ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2
Perspectives financières du gouvernement fédéral
(en millions de dollars)

	2002-2003	2003-2004 à 2007-2008	2008-2009 à 2019-2020	2003-2004 à 2019-2020
Revenus budgétaires	177 562	214 533	347 046	
		3,9	4,1	4,0
Dépenses budgétaires	170 591	206 623	269 012	
		3,9	2,2	2,7
Dépenses de programmes	133 321	164 704	253 883	
		4,3	3,7	3,9
Prestations aux aînés	25 692	30 911	52 623	
		3,8	4,5	4,3
Prestations d'assurance-emploi	14 494	14 501	21 199	
		0,0	3,2	2,3
Transferts aux provinces et territoires	30 645	38 410	57 465	
		4,6	3,4	3,8
Autres dépenses de programmes	62 490	80 882	122 596	
		5,3	3,5	4,0
Service de la dette publique	37 270	41 919	15 129	
		2,4	-8,1	-5,2
Solde budgétaire	6 971	7 910	78 034	
Dette portant intérêt	620 756	580 182	128 753	

Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Canada.

Note : À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau à la fin de la période, et la deuxième, le taux de croissance annuelle moyen composé pendant la période visée.

6.2 ENSEMBLE DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES

Pour l'ensemble des provinces et territoires, les perspectives financières sont plus sombres. D'un déficit de 1,8 milliard de dollars enregistré en 2002-2003, le solde budgétaire total des provinces et des territoires devrait rester négatif durant toute la période de prévision. En fait, le déficit poursuivra sa montée pour atteindre 11 milliards de dollars en 2019-2020 (voir le graphique 4).

En raison de ces 17 années successives de déficit projeté, la dette nette des provinces et des territoires s'alourdira, passant de 280,3 milliards de dollars en 2002-2003 à 431,7 milliards en 2019-2020 (voir le graphique 5). En 2002-2003, la dette nette totale des provinces et des territoires équivalait à 23,8 % du PIB du Canada. Comme le PIB nominal est censé s'accroître plus rapidement, le rapport entre la dette nette et le PIB se réduira à 17,6 % (voir le graphique 6). La dette nette totale des provinces et des territoires par habitant grimpera de 8 932 \$ en 2002-2003 à 12 054 \$ en 2019-2020.

Les revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux proviennent essentiellement des impôts directs et indirects, et des paiements de transfert du gouvernement fédéral. Les impôts perçus comprennent notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que les impôts indirects comme les taxes de vente provinciales. Pour les besoins de la présente étude, seules les mesures fiscales déjà annoncées dans les documents budgétaires sont prises en compte dans les prévisions.

Le gouvernement fédéral verse des transferts en espèces aux provinces et aux territoires à diverses fins, notamment pour les aider à financer les services de soins de santé. Les fonds sont fournis au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), qui soutient les programmes provinciaux et territoriaux dans les domaines de la santé, de l'enseignement post-secondaire et des services sociaux. Nous avons pris en compte dans cette étude les sommes prévues au titre du TCSPS dans le dernier budget fédéral (pour la période entre 2003-2004 et 2010-2011). Partant de ces estimations budgétaires fédérales, le taux d'accroissement des paiements en vertu du TCSPS s'établira en moyenne à 6,4 % par année sur cette période.

La législation actuelle ne prévoit aucun mécanisme pour l'augmentation des paiements de TCSPS au-delà de 2011-2012. Aux fins de cette étude, nous avons supposé que les transferts de TCSPS croîtront au même rythme que la population et de l'inflation au-delà de 2010-2011.

Comme le montre le tableau 3, les revenus budgétaires globaux des provinces et des territoires devraient augmenter en moyenne de 4,0 % par année entre 2003-2004 et 2019-2020. Ces revenus incluent les transferts fédéraux, y compris le TCSPS et les paiements de péréquation. Il est important de comparer, au fil du temps, les dépenses publiques allouées aux soins de santé avec les revenus budgétaires (ces deux composantes étant mesurées en dollars courants). En

effet, le lien qui les unit donne une bonne indication à la fois de la capacité à financer les systèmes de soins de santé provinciaux et territoriaux et de la viabilité à long terme de ces derniers. On prévoit que la part des dépenses de soins de santé dans les revenus budgétaires totales passera de 36,6 % en 2002-2003 à 44 % en 2019-2020 (voir le graphique 7). Cela représente une augmentation de 7,4 points de pourcentage. Cela signifie également que, pour chaque dollar d'impôt et de transfert fédéral que reçoivent les provinces et les territoires, près de 44 cents seront consacrés aux soins de santé publique en 2019-2020.

La proportion est beaucoup plus faible dans le cas de l'éducation. En effet, les provinces et les territoires, qui ont alloué 21,5 % de leurs revenus budgétaires à l'éducation en 2002-003, verront ce pourcentage baisser à 17,8 % en 2019-2020 (voir le graphique 8).

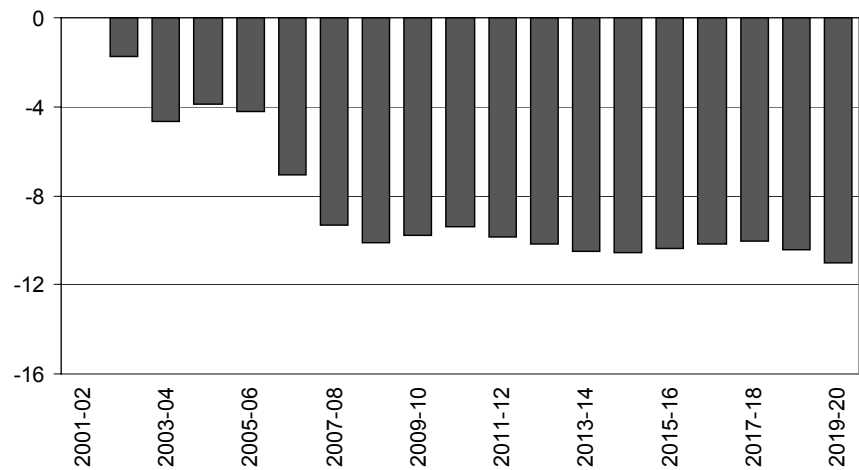
Dans l'ensemble, les dépenses budgétaires provinciales et territoriales totales devraient croître de 4,1 % par année, en moyenne, entre 2003-2004 et 2019-2020, taux légèrement supérieur au taux de croissance annuelle moyen de 4,0 % projeté pour les revenus budgétaires. En ce qui concerne les dépenses de programmes (excluant le service de la dette), le taux d'accroissement moyen devrait aussi s'établir à 4,1 % par année entre 2003-2004 et 2019-2020.

Les frais de la dette publique passeront de 22,1 milliards de dollars en 2002-2003 à 43,2 milliards d'ici à 2019-2020, en ligne avec la progression projetée de la dette nette de l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux (voir les tableaux 3 et 3A, à l'annexe A, pour obtenir de plus amples précisions sur les perspectives financières des provinces et des territoires).

Graphique 4

Solde budgétaire de l'ensemble des provinces et territoires

2001-2002 à 2019-2020
(en milliards de dollars)

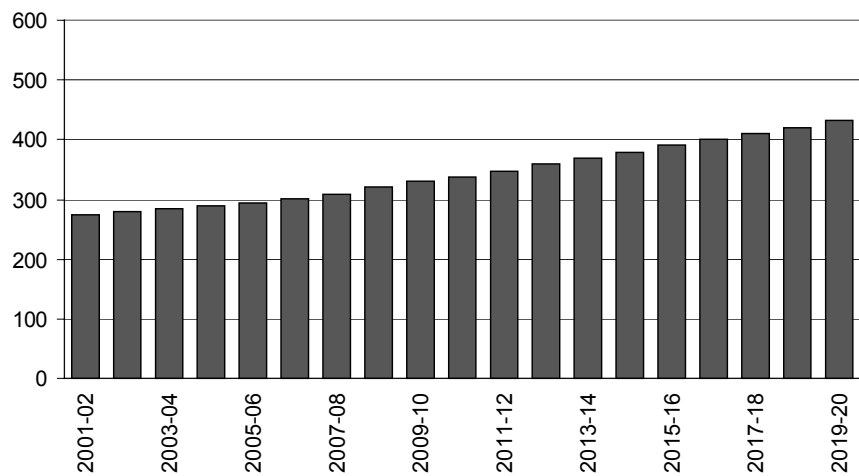


Sources : Le Conference Board du Canada, Comptes publics des provinces et territoires.

Graphique 5

Dettes nettes de l'ensemble des provinces et territoires

2001-2002 à 2019-2020
(en milliards de dollars)



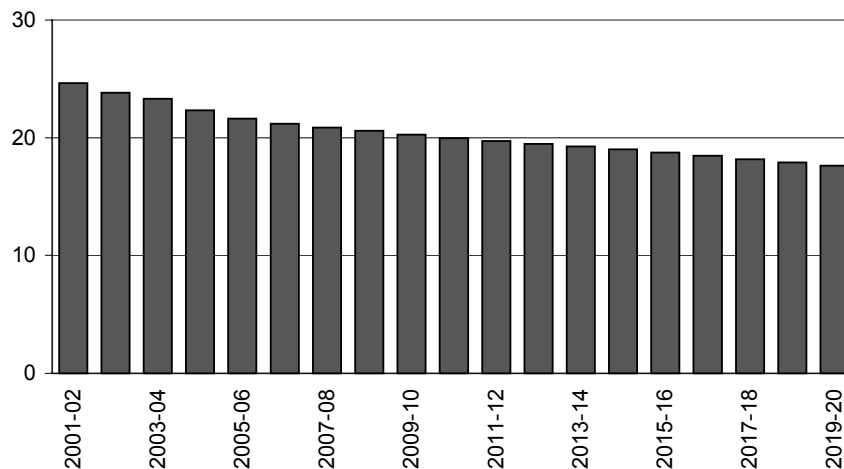
Sources : Le Conference Board du Canada, Comptes publics des provinces et territoires.

Graphique 6

Dette nette de l'ensemble des provinces et territoires en proportion du PIB

2001-2002 à 2019-2020

(en pourcentage)



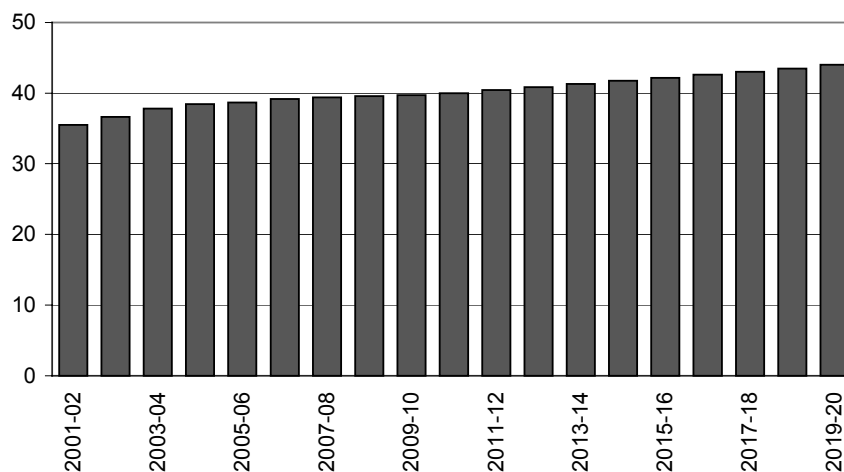
Sources : Le Conference Board du Canada, Comptes publics des provinces et territoires.

Graphique 7

Dépenses en soins de santé de l'ensemble des provinces et territoires en proportion de leurs revenus budgétaires

2001-2002 à 2019-2020

(en pourcentage)



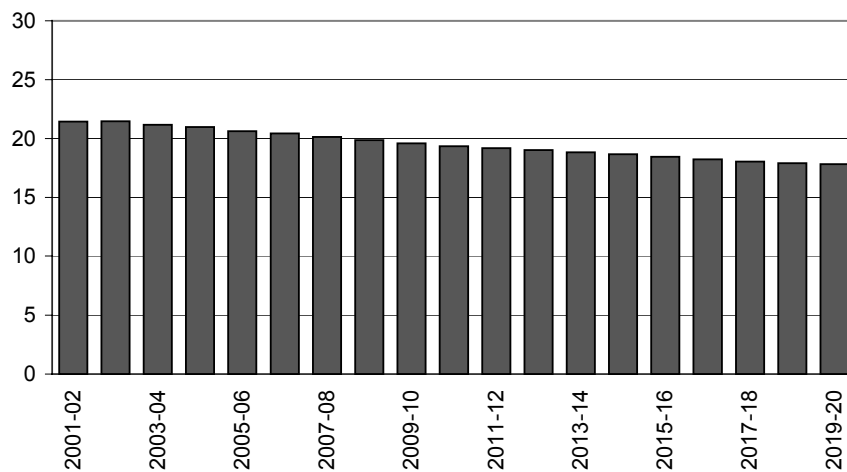
Sources : Le Conference Board du Canada, Comptes publics des provinces et territoires.

Graphique 8

Dépenses en éducation de l'ensemble des provinces et territoires en proportion de leurs revenus budgétaires

2001-2002 à 2019-2020

(en pourcentage)



Sources : Le Conference Board du Canada, Comptes publics des provinces et territoires.

Encadré 3

Hypothèses sous-tendant le calcul des revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux

1. Impôts sur le revenu des particuliers

Les données sur l'impôt sur le revenu des particuliers sont tirées des prévisions économiques du Conference Board. Elles reflètent essentiellement la croissance du revenu des particuliers et tiennent compte des allègements fiscaux annoncés dans les récents budgets provinciaux et territoriaux.

2. Impôts sur le revenu des sociétés

Les impôts perçus sur le revenu des sociétés augmentent au même rythme que les bénéfices de celles-ci. Ces données sont tirées des prévisions économiques à long terme du Conference Board. Ont également été pris en considération les changements annoncés par certaines provinces dans de récents budgets (l'Ontario, l'Alberta, le Manitoba, etc.).

3. Taxe à la consommation

Le produit de la taxe sur les ventes au détail suit la croissance de la consommation et tient compte des mesures fiscales annoncées dans de récents budgets.

4. Autres revenus autonomes

Ce poste comprend plusieurs types de revenus comme les taxes sur les carburants, les revenus provenant des ressources naturelles, le produit de la vente de biens et de services et les revenus de placement. Deux facteurs déterminent la hausse de ces recettes : l'augmentation du PIB nominal ainsi que la croissance de la population combinée à l'inflation. Le taux de croissance utilisé pour estimer les autres revenus autonomes est la moyenne de ces deux taux.

5. Péréquation, TCSPS, Paiements de remplacement pour programmes permanents et autres transferts aux autres gouvernements

Voir l'encadré 2 sur les dépenses du gouvernement fédéral.

6. Autres transferts du gouvernement fédéral

Il s'agit des transferts qui ne sont pas inscrits comme des transferts directs à d'autres ordres de gouvernement par le gouvernement fédéral, mais qui sont inscrits dans les Comptes publics des provinces et des territoires. Le taux de croissance des autres transferts fédéraux est fonction du taux de croissance des dépenses directes de programmes du gouvernement fédéral. Ils prennent également en compte les délais possibles à moyen terme entre la comptabilisation de ces montants en tant que dépenses par le gouvernement fédéral et leur inscription en tant que revenus par les provinces et territoires. Des corrections ont été apportées en 2004-2005 pour refléter des transferts non récurrents à certaines provinces (SRAS, maladie de la vache folle, etc.) versés en 2003-2004.

Encadré 4

Postulats sous-tendant le calcul des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux

1. Dépenses en soins de santé

Les prévisions en matière de dépenses en soins de santé sont déterminées suivant le modèle des dépenses de santé décrit dans la section 4. Pour 2003-2004, les plus récentes estimations budgétaires ont été utilisées.

2. Dépenses en éducation

Les dépenses projetées en matière d'éducation sont déterminées selon le modèle des dépenses en éducation décrit dans la section 5. Nos projections commencent en 2003-2004.

3. Services sociaux

Cette composante regroupe toutes les dépenses publiques provinciales et territoriales consacrées aux services sociaux, à l'exclusion de la santé et de l'éducation. À compter de 2003-2004, la croissance des dépenses suit celle de la population et l'inflation, afin d'assurer un niveau de services réels par habitant constant.

4. Autres dépenses de programmes

Cette catégorie englobe toutes les autres dépenses des provinces et des territoires effectuées au titre des autres programmes, notamment dans les domaines des transports, du développement industriel, de la sécurité publique et du logement. Leur progression est déterminée par deux facteurs : la croissance du PIB nominal ainsi que la croissance de la population combinée à l'inflation. Le taux de croissance utilisé pour estimer les dépenses directes de programmes est la moyenne de ces deux taux.

5. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est calculé en fonction du taux d'intérêt implicite appliqué à la dette nette combinée des administrations provinciales et territoriales en 2002-2003. Par la suite, le taux est rajusté de sorte que ses variations reflètent celles du taux implicite de la dette fédérale.

TABLEAU 3**Perspectives financières de l'ensemble des provinces et des territoires
(en millions de dollars)**

	2002-2003	2003-2004 à 2007-2008	2008-2009 à 2019-2020	2003-2004 à 2019-2020
Revenus budgétaires	197 937	244 927	387 084	
		4,4	3,9	4,0
Revenus autonomes	164 368	200 789	320 936	
		4,1	4,0	4,0
Transferts fédéraux	33 568	44 138	66 148	
		5,6	3,4	4,1
Dépenses budgétaires	201 497	254 236	398 116	
		4,8	3,8	4,1
Dépenses de programmes	179 385	224 235	354 946	
		4,6	3,9	4,1
Santé	72 480	96 528	170 304	
		5,9	4,8	5,2
Éducation	42 473	49 318	68 901	
		3,0	2,8	2,9
Services sociaux et autres dépenses de programme	64 432	78 390	115 742	
		4,0	3,3	3,5
Service de la dette publique	22 113	30 001	43 169	
		6,3	3,1	4,0
Solde budgétaire	-1 762	-9 309	-11 032	
Dette nette	280 332	309 409	431 748	

Sources : Le Conference Board du Canada; Comptes publics des provinces et des territoires.

Note : À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur, la première ligne représente le niveau à la fin de la période, et la deuxième, le taux de croissance annuelle moyen composé pendant la période visée.

7 CONCLUSION

De toute évidence, comme l'indiquent les résultats de l'étude au tableau 4, les résultats budgétaires sont moins équilibrés pour les provinces et les territoires qu'ils ne le sont pour le gouvernement fédéral, compte tenu des politiques fiscales actuelles. Alors que le gouvernement fédéral se prépare à éliminer sa dette portant intérêt grâce à des surplus sans cesse grandissants et qui atteindront 78 milliards de dollars d'ici à 2019-2020, la situation financière des provinces et des territoires demeurera déficitaire pendant toute la période de prévision (voir le graphique 9). Leur dette nette combinée grimpera à 431,8 milliards de dollars, soit une hausse de 54 % par rapport aux 280,3 milliards de dollars enregistrés en 2002-2003. On prévoit que le service de la dette que les provinces et les territoires devront assumer sera presque 2,9 fois plus élevé que celui que devra supporter le gouvernement fédéral d'ici à 2019-2020.

Ensemble, durant la période de prévision, les provinces et les territoires verront leurs dépenses budgétaires augmenter plus rapidement que leurs revenus. Elles devront consacrer de plus en plus d'argent aux soins de santé, domaine où les dépenses devraient s'accroître à un taux annuel moyen de 5,2 %, soit à un rythme plus soutenu que les revenus budgétaires, qui croîtront en moyenne de 4,0 %. En raison du recul de la population étudiante, notre prévision montre que le taux d'accroissement des dépenses d'éducation sera moindre. Toutefois, cela ne compensera pas l'augmentation projetée du coût des soins de santé.

Compte tenu des régimes fiscaux en vigueur, les divergences dans les perspectives financières s'amplifieront dans l'avenir, puisque seul le gouvernement fédéral aura la capacité financière de rembourser sa dette ou de mettre en œuvre de nouvelles initiatives comme des réductions d'impôt et de nouvelles dépenses de programmes. À l'opposé, si aucun changement n'est apporté aux politiques fiscales actuelles, les provinces et les territoires n'auront pas la capacité de mettre en place de nouvelles initiatives au cours des 17 prochaines années.

TABLEAU 4
Comparaison des perspectives financières
 (Croissance annuelle moyenne composée entre 2002-2003 et 2019-2020)

	Gouvernement fédéral	Provinces et territoires
Revenus		
Revenus autonomes	4,0	4,0
Transferts fédéraux	n. a.	4,1
Total	4,0	4,0
Dépenses budgétaires		
Dépenses de programmes	3,9	4,1
Service de la dette	-5,2	4,0
Total	2,7	4,1
Solde budgétaire (en millions de dollars)		
2002-2003	6 971	-1 762
2019-2020	78 034	- 11 032
Dettes publiques (en millions de dollars)¹		
2002-2003	620 756	280 332
2019-2020	128 753	431 748
Dettes publiques (en pourcentage du PIB)¹		
2002-2003	52,7	23,8
2019-2020	5,3	17,6

Sources : Le Conference Board du Canada; Compte publics du gouvernement fédéral ainsi que des provinces et des territoires.

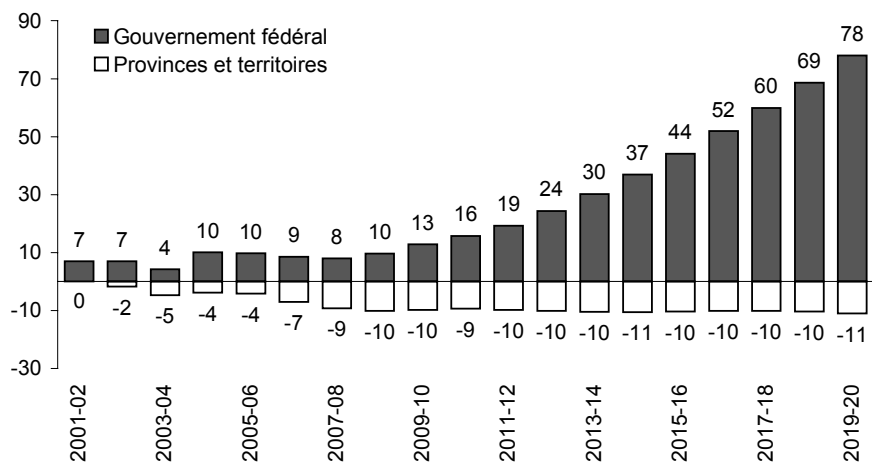
¹ Dette portant intérêt dans le cas du gouvernement fédéral et dette nette dans celui des provinces et des territoires.

Graphique 9

Soldes budgétaires du gouvernement fédéral et de l'ensemble des provinces et territoires

2001-2002 à 2019-2020

(en milliards de dollars)



Sources : Le Conference Board du Canada, ministère des Finances du Canada, Comptes publics des provinces et des territoires.

ANNEXE A

TABLEAU 1
Principaux indicateurs économiques - Canada

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
PIB au prix du marché (millions \$ 1997)	892 948 4,5	929 481 4,1	983 427 5,8	1 028 624 4,6	1 046 820 1,8	1 081 260 3,3	1 094 558 1,2	1 133 679 3,6	1 170 928 3,3	1 202 450 2,7	1 236 258 2,8	1 272 090 2,9
PIB	892 502 5,1	925 531 3,7	1 005 598 8,7	1 093 657 8,8	1 109 479 1,4	1 177 145 6,1	1 223 045 3,9	1 292 916 5,7	1 355 576 4,8	1 417 060 4,5	1 482 752 4,6	1 552 748 4,7
Déflateur implicite	0,999 0,6	0,996 -0,4	1,022 2,7	1,063 4,0	1,060 -0,3	1,089 2,7	1,117 2,6	1,140 2,1	1,158 1,5	1,178 1,8	1,199 1,8	1,221 1,8
Indice des prix à la consommation (1997 = 1,000)	1,078 1,4	1,089 0,9	1,112 2,2	1,143 2,8	1,169 2,2	1,203 3,0	1,226 1,9	1,251 2,0	1,277 2,1	1,302 1,9	1,327 1,9	1,352 1,9
PIB réel par habitant (\$)	29 826 0,0	30 794 3,2	32 311 4,9	33 478 3,6	33 703 0,7	34 451 2,2	34 568 0,3	35 503 2,7	36 384 2,5	37 078 1,9	37 833 2,0	38 639 2,1
É.U. - PIB au prix du marché (milliards \$ 1997)	8 254 4,5	8 593 4,1	8 950 4,2	9 225 3,1	9 248 0,3	9 487 2,6	9 821 3,5	10 207 3,9	10 509 3,0	10 877 3,5	11 206 3,0	11 528 2,9
Revenu personnel (millions \$)	724 219 4,5	755 671 4,3	796 706 5,4	852 235 7,0	879 758 3,2	910 292 3,5	939 749 3,2	984 665 4,8	1 038 494 5,5	1 089 384 4,9	1 144 609 5,1	1 196 286 4,5
Revenu personnel disponible (millions \$)	551 791 3,8	574 216 4,1	606 709 5,7	648 790 6,9	673 481 3,8	704 804 4,7	728 065 3,3	765 009 5,1	808 501 5,7	849 506 5,1	893 241 5,1	933 570 4,5
Population (000)	29 938 1,0	30 184 0,8	30 436 0,8	30 725 1,0	31 060 1,1	31 386 1,0	31 664 0,9	31 932 0,8	32 182 0,8	32 430 0,8	32 676 0,8	32 922 0,8
Nombre total d'emplois (000)	13 867 2,6	14 240 2,7	14 641 2,8	14 970 2,2	15 115 1,0	15 530 2,7	15 805 1,8	16 139 2,1	16 457 2,0	16 712 1,5	16 980 1,6	17 182 1,2
Taux de chômage (%)	8,9	8,1	7,3	6,9	7,4	7,5	7,6	7,0	6,7	6,8	6,6	6,5
Taux préférentiel	5,35	6,71	6,44	7,35	4,98	4,42	4,65	4,50	6,00	6,65	6,71	6,76
Taux de change E.-U./Canada	0,713	0,665	0,680	0,665	0,639	0,646	0,739	0,735	0,719	0,714	0,722	0,731

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 1
Principaux indicateurs économiques - Canada

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
PIB au prix du marché (millions \$ 1997)	1 308 029 2,8	1 342 364 2,6	1 375 883 2,5	1 411 759 2,6	1 447 865 2,6	1 484 580 2,5	1 521 027 2,5	1 558 300 2,5	1 595 239 2,4	1 631 518 2,3	1 669 604 2,3
PIB	1 625 022 4,7	1 696 116 4,4	1 767 131 4,2	1 841 751 4,2	1 918 532 4,2	1 997 769 4,1	2 080 236 4,1	2 168 397 4,2	2 259 804 4,2	2 352 320 4,1	2 449 657 4,1
Déflateur implicite	1,242 1,8	1,263 1,7	1,284 1,6	1,305 1,6	1,325 1,6	1,346 1,6	1,368 1,6	1,391 1,7	1,417 1,8	1,442 1,8	1,467 1,8
Indice des prix à la consommation (1997 = 1,000)	1,379 2,0	1,406 2,0	1,435 2,1	1,464 2,0	1,493 2,0	1,523 2,0	1,553 2,0	1,584 2,0	1,616 2,0	1,650 2,1	1,685 2,1
PIB réel par habitant (\$)	39 412 2,0	40 121 1,8	40 795 1,7	41 529 1,8	42 261 1,8	43 000 1,8	43 723 1,7	44 461 1,7	45 181 1,6	45 876 1,5	46 615 1,6
É.U. - PIB au prix du marché (milliards \$ 1997)	11 846 2,8	12 173 2,8	12 506 2,7	12 833 2,6	13 150 2,5	13 468 2,4	13 789 2,4	14 113 2,3	14 431 2,3	14 742 2,2	15 051 2,1
Revenu personnel (millions \$)	1 246 844 4,2	1 298 903 4,2	1 353 730 4,2	1 412 506 4,3	1 475 020 4,4	1 540 008 4,4	1 604 829 4,2	1 671 709 4,2	1 744 045 4,3	1 820 159 4,4	1 900 460 4,4
Revenu personnel disponible (millions \$)	972 407 4,2	1 011 851 4,1	1 053 242 4,1	1 097 267 4,2	1 144 059 4,3	1 192 597 4,2	1 240 839 4,0	1 290 771 4,0	1 344 658 4,2	1 401 293 4,2	1 460 898 4,3
Population (000)	33 188 0,8	33 458 0,8	33 727 0,8	33 994 0,8	34 260 0,8	34 525 0,8	34 788 0,8	35 049 0,8	35 307 0,7	35 564 0,7	35 817 0,7
Nombre total d'emplois (000)	17 378 1,1	17 530 0,9	17 671 0,8	17 839 1,0	18 010 1,0	18 180 0,9	18 318 0,8	18 448 0,7	18 593 0,8	18 723 0,7	18 854 0,7
Taux de chômage (%)	6,5	6,6	6,8	6,7	6,5	6,3	6,2	6,0	6,0	6,0	6,0
Taux préférentiel	6,81	6,81	6,77	6,70	6,63	6,57	6,51	6,47	6,43	6,41	6,39
Taux de change E.-U./Canada	0,743	0,753	0,765	0,780	0,796	0,801	0,804	0,808	0,811	0,814	0,819

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 1A
Produit intérieur brut selon les dépenses - Canada
(en millions de dollars de 1997)

	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
PIB au prix du marché	892 948 4,5	929 481 4,1	983 427 5,8	1 028 624 4,6	1 046 820 1,8	1 081 260 3,3	1 094 558 1,2	1 133 679 3,6	1 170 928 3,3	1 202 450 2,7	1 236 258 2,8	1 272 090 2,9
Dépenses des consommateurs	514 453 4,4	529 385 2,9	550 278 3,9	571 608 3,9	585 349 2,4	606 423 3,6	628 991 3,7	650 032 3,3	671 734 3,3	693 211 3,2	714 332 3,0	735 597 3,0
Dépenses nettes du gouvernement (biens et services)	172 877 -0,1	177 834 2,9	181 998 2,3	187 101 2,8	194 129 3,8	199 826 2,9	206 900 3,5	211 590 2,3	216 416 2,3	220 403 1,8	224 506 1,9	228 669 1,9
Formation brute de capital fixe	177 613 13,2	180 728 1,8	196 243 8,6	204 379 4,1	212 334 3,9	214 718 1,1	226 163 5,3	236 701 4,7	243 181 2,7	248 364 2,1	259 325 4,4	271 883 4,8
Gouvernement	19 967 -2,4	20 538 2,9	23 567 14,8	24 197 2,7	27 251 12,6	29 846 9,5	31 421 5,3	31 286 -0,4	31 427 0,4	32 391 3,1	33 796 4,3	35 576 5,3
Entreprises	157 647 15,6	160 191 1,6	172 676 7,8	180 182 4,3	185 083 2,7	184 872 -0,1	194 742 5,3	205 415 5,5	211 754 3,1	215 973 2,0	225 529 4,4	236 308 4,8
Construction résidentielle	43 505 4,4	41 769 -4,0	44 178 5,8	46 751 5,8	52 380 12,0	58 438 11,6	63 183 8,1	63 101 -0,1	61 311 -2,8	60 541 -1,3	60 280 -0,4	60 629 0,6
Construction non résidentielle	44 535 14,6	43 861 -1,5	45 965 4,8	47 205 2,7	47 080 -0,3	42 558 -9,6	43 154 1,4	45 681 5,9	47 492 4,0	47 748 0,5	49 662 4,0	51 511 3,7
Machinerie et équipements	69 608 24,5	74 585 7,2	82 610 10,8	86 357 4,5	85 733 -0,7	84 264 -1,7	89 050 5,7	97 594 9,6	104 202 6,8	109 399 5,0	117 803 7,7	127 027 7,8
Demande domestique finale	864 945 5,2	887 946 2,7	928 406 4,6	962 991 3,7	991 894 3,0	1 021 556 3,0	1 062 671 4,0	1 098 143 3,3	1 130 430 2,9	1 160 635 2,7	1 195 829 3,0	1 232 725 3,1
Exportations	356 191 8,3	390 519 9,6	431 639 10,5	458 306 6,2	440 708 -3,8	441 828 0,3	430 653 -2,5	449 483 4,4	469 133 4,4	487 882 4,0	505 469 3,6	524 015 3,7
Importations	338 645 13,5	351 569 3,8	385 785 9,7	403 031 4,5	379 309 -5,9	393 411 3,7	403 568 2,6	418 981 3,8	433 878 3,6	451 509 4,1	470 791 4,3	490 759 4,2
Exportations nettes	17 546 -42,1	38 950 122,0	45 853 17,7	55 275 20,5	61 399 11,1	48 417 -21,1	27 086 -44,1	30 502 12,6	35 254 15,6	36 373 3,2	34 678 -4,7	33 256 -4,1
Demande finale	881 814 3,2	918 058 4,1	962 585 4,9	1 006 525 4,6	1 039 348 3,3	1 057 502 1,7	1 072 014 1,4	1 110 974 3,6	1 148 410 3,4	1 179 280 2,7	1 211 901 2,8	1 246 358 2,8
Variation des stocks	10 567	2 941	9 551	10 233	-4 519	12 062	3 409	4 531	5 261	5 392	5 541	5 741
Erreur résiduelle	-93	-110	227	881	-1 254	-92	953	295	0	0	0	0

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 1A
Produit intérieur brut selon les dépenses - Canada
(en millions de dollars de 1997)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
PIB au prix du marché	1 308 029 2,8	1 342 364 2,6	1 375 883 2,5	1 411 759 2,6	1 447 865 2,6	1 484 580 2,5	1 521 027 2,5	1 558 300 2,5	1 595 239 2,4	1 631 518 2,3	1 669 604 2,3
Dépenses des consommateurs	757 782 3,0	778 468 2,7	798 587 2,6	819 519 2,6	840 034 2,5	860 636 2,5	880 302 2,3	900 472 2,3	921 200 2,3	941 351 2,2	961 658 2,2
Dépenses nettes du gouvernement (biens et services)	232 863 1,8	237 116 1,8	241 574 1,9	246 125 1,9	250 666 1,8	255 152 1,8	259 696 1,8	264 306 1,8	268 881 1,7	273 519 1,7	278 352 1,8
Formation brute de capital fixe	283 170 4,2	291 695 3,0	299 348 2,6	308 022 2,9	316 502 2,8	326 053 3,0	336 510 3,2	348 355 3,5	359 723 3,3	370 333 2,9	382 834 3,4
Gouvernement	37 474 5,3	39 142 4,5	40 366 3,1	41 671 3,2	42 890 2,9	43 977 2,5	45 100 2,6	46 191 2,4	47 321 2,4	48 523 2,5	49 826 2,7
Entreprises	245 696 4,0	252 553 2,8	258 982 2,5	266 352 2,8	273 612 2,7	282 076 3,1	291 410 3,3	302 165 3,7	312 402 3,4	321 810 3,0	333 008 3,5
Construction résidentielle	60 702 0,1	60 762 0,1	60 639 -0,2	60 594 -0,1	60 959 0,6	61 855 1,5	62 835 1,6	63 199 0,6	63 364 0,3	63 463 0,2	63 671 0,3
Construction non résidentielle	53 210 3,3	53 510 0,6	54 263 1,4	55 498 2,3	56 812 2,4	58 112 2,3	59 532 2,4	61 847 3,9	63 896 3,3	65 189 2,0	67 083 2,9
Machinerie et équipements	135 250 6,5	142 658 5,5	149 159 4,6	155 968 4,6	162 066 3,9	169 022 4,3	176 750 4,6	185 454 4,9	194 252 4,7	203 470 4,7	213 728 5,0
Demande domestique finale	1 269 351 3,0	1 302 085 2,6	1 333 626 2,4	1 366 951 2,5	1 399 750 2,4	1 433 589 2,4	1 467 296 2,4	1 502 531 2,4	1 537 808 2,3	1 571 902 2,2	1 607 903 2,3
Exportations	542 428 3,5	561 284 3,5	580 284 3,4	600 394 3,5	620 779 3,4	640 341 3,2	659 186 2,9	677 917 2,8	696 749 2,8	716 117 2,8	735 815 2,8
Importations	510 258 4,0	527 689 3,4	544 957 3,3	562 762 3,3	580 055 3,1	596 926 2,9	613 243 2,7	630 138 2,8	647 487 2,8	664 889 2,7	682 718 2,7
Exportations nettes	32 170 -3,3	33 595 4,4	35 327 5,2	37 632 6,5	40 724 8,2	43 415 6,6	45 943 5,8	47 779 4,0	49 262 3,1	51 229 4,0	53 096 3,6
Demande finale	1 280 877 2,8	1 314 648 2,6	1 347 610 2,5	1 382 930 2,6	1 418 543 2,6	1 454 629 2,5	1 490 329 2,5	1 526 815 2,4	1 562 988 2,4	1 598 413 2,3	1 635 604 2,3
Variation des stocks	5 969	6 049	6 196	6 372	6 529	6 660	6 816	6 964	7 090	7 251	7 423
Erreur résiduelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 2
Total des revenus du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	152 116	156 146	166 112	182 748	171 688	177 562	182 856	188 123	196 332	204 774	214 533	224 506
	7,9	2,6	6,4	10,0	-6,1	3,4	3,0	2,9	4,4	4,3	4,8	4,6
<u>Impôts sur le revenu</u>	92 775	95 600	103 831	117 154	106 668	107 220	110 515	114 728	120 761	126 274	132 232	138 876
	13,9	3,0	8,6	12,8	-9,0	0,5	3,1	3,8	5,3	4,6	4,7	5,0
Impôt sur le revenu des particuliers	69 597	72 179	79 070	85 879	79 501	81 707	85 276	88 412	93 717	98 247	103 191	108 187
	11,3	3,7	9,5	8,6	-7,4	2,8	4,4	3,7	6,0	4,8	5,0	4,8
Impôts sur le revenu des sociétés	21 179	21 213	22 115	28 293	24 242	22 222	22 296	23 235	23 879	24 798	25 749	27 324
	30,5	0,2	4,3	27,9	-14,3	-8,3	0,3	4,2	2,8	3,8	3,8	6,1
Autres	1 999	2 208	2 646	2 982	2 925	3 291	2 943	3 081	3 165	3 229	3 293	3 365
	-25,2	10,5	19,8	12,7	-1,9	12,5	-10,6	4,7	2,7	2,0	2,0	2,2
<u>Cotisations d'assurance-emploi</u>	19 242	19 064	18 628	18 655	17 637	17 870	17 390	16 692	15 761	15 448	15 941	16 366
	-3,5	-0,9	-2,3	0,1	-5,5	1,3	-2,7	-4,0	-5,6	-2,0	3,2	2,7
<u>Taxes et droits d'accise</u>	31 146	31 717	33 298	35 769	37 133	41 357	43 287	45 669	48 046	50 236	52 279	54 354
	6,6	1,8	5,0	7,4	3,8	11,4	4,7	5,5	5,2	4,6	4,1	4,0
Taxe sur les produits et services	19 717	20 936	23 121	24 759	25 292	28 248	29 864	31 442	32 924	34 469	36 028	37 667
	8,6	6,2	10,4	7,1	2,2	11,7	5,7	5,3	4,7	4,7	4,5	4,5
Droits de douane à l'importation	2 766	2 359	2 105	2 784	3 040	3 221	3 138	3 312	3 628	3 787	3 902	3 983
	3,4	-14,7	-10,8	32,3	9,2	6,0	-2,6	5,6	9,5	4,4	3,0	2,1
Autres taxes et droits d'accise	8 663	8 422	8 072	8 226	8 801	9 888	10 286	10 915	11 494	11 980	12 349	12 704
	3,5	-2,8	-4,2	1,9	7,0	12,4	4,0	6,1	5,3	4,2	3,1	2,9
<u>Recettes non fiscales</u>	8 953	9 765	10 355	11 170	10 250	11 115	11 664	11 034	11 764	12 816	14 080	14 909
	-14,0	9,1	6,0	7,9	-8,2	8,4	4,9	-5,4	6,6	8,9	9,9	5,9
Revenus de placements	4 444	5 021	5 422	6 401	6 135	6 491	6 951	6 226	6 856	7 815	8 982	9 713
	5,6	13,0	8,0	18,1	-4,2	5,8	7,1	-10,4	10,1	14,0	14,9	8,1
Autres recettes non fiscales	4 509	4 744	4 933	4 769	4 115	4 624	4 713	4 808	4 907	5 001	5 098	5 197
	-27	5,2	4,0	-3,3	-13,7	12,4	1,9	2,0	2,1	1,9	1,9	1,9

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLER 2
Total des revenus du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	234 198 4,3	243 589 4,0	253 210 3,9	263 542 4,1	274 166 4,0	285 062 4,0	296 457 4,0	308 338 4,0	320 558 4,0	333 420 4,0	347 046 4,1
<u>Impôts sur le revenu</u>	145 679 4,9	152 264 4,5	159 000 4,4	166 305 4,6	173 920 4,6	181 727 4,5	190 013 4,6	198 725 4,6	207 661 4,5	217 115 4,6	227 080 4,6
Impôt sur le revenu des particuliers	113 394 4,8	118 961 4,9	124 970 5,1	131 580 5,3	138 632 5,4	145 969 5,3	153 362 5,1	160 922 4,9	169 150 5,1	177 845 5,1	187 025 5,2
Impôts sur le revenu des sociétés	28 823 5,5	29 765 3,3	30 427 2,2	31 047 2,0	31 522 1,5	31 898 1,2	32 696 2,5	33 752 3,2	34 361 1,8	35 019 1,9	35 707 2,0
Autres	3 463 2,9	3 539 2,2	3 604 1,8	3 678 2,1	3 765 2,4	3 860 2,5	3 955 2,5	4 050 2,4	4 150 2,5	4 251 2,4	4 349 2,3
<u>Cotisations d'assurance-emploi</u>	16 794 2,6	17 206 2,4	17 650 2,6	18 153 2,8	18 668 2,8	19 205 2,9	19 732 2,7	20 245 2,6	20 779 2,6	21 327 2,6	21 975 3,0
<u>Taxes et droits d'accise</u>	56 389 3,7	58 427 3,6	60 527 3,6	62 757 3,7	65 000 3,6	67 315 3,6	69 655 3,5	72 054 3,4	74 526 3,4	77 078 3,4	79 745 3,5
Taxe sur les produits et services	39 354 4,5	41 038 4,3	42 729 4,1	44 509 4,2	46 326 4,1	48 210 4,1	50 121 4,0	52 107 4,0	54 182 4,0	56 282 3,9	58 466 3,9
Droits de douane à l'importation	3 959 -0,6	3 927 -0,8	3 933 0,2	3 981 1,2	4 001 0,5	4 019 0,5	4 027 0,2	4 011 -0,4	3 964 -1,2	3 951 -0,3	3 947 -0,1
Autres taxes et droits d'accise	13 076 2,9	13 462 3,0	13 865 3,0	14 267 2,9	14 673 2,8	15 086 2,8	15 507 2,8	15 936 2,8	16 380 2,8	16 846 2,8	17 332 2,9
<u>Recettes non fiscales</u>	15 335 2,9	15 692 2,3	16 033 2,2	16 327 1,8	16 578 1,5	16 815 1,4	17 057 1,4	17 314 1,5	17 591 1,6	17 901 1,8	18 245 1,9
Revenus de placements	10 037 3,3	10 288 2,5	10 519 2,2	10 701 1,7	10 840 1,3	10 963 1,1	11 088 1,1	11 226 1,3	11 381 1,4	11 562 1,6	11 770 1,8
Autres recettes non fiscales	5 298 2,0	5 404 2,0	5 515 2,1	5 626 2,0	5 739 2,0	5 853 2,0	5 969 2,0	6 087 2,0	6 210 2,0	6 339 2,1	6 475 2,1

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2A
Total des dépenses du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
<u>Dépenses budgétaires</u>	149 984 0,3	153 298 2,2	152 967 -0,2	162 586 6,3	164 669 1,3	170 591 3,6	178 623 4,7	178 058 -0,3	186 541 4,8	196 200 5,2	206 623 5,3	214 887 4,0
<u>Dépenses de programmes</u>	106 864 4,5	109 995 2,9	109 583 -0,4	118 694 8,3	125 018 5,3	133 321 6,6	143 367 7,5	145 648 1,6	152 196 4,5	158 459 4,1	164 704 3,9	171 045 3,9
<u>Paiements de transfert aux particuliers</u>	33 600 0,0	34 169 1,7	34 157 0,0	36 571 7,1	38 409 5,0	40 186 4,6	41 854 4,2	41 818 -0,1	42 656 2,0	44 132 3,5	45 412 2,9	47 064 3,6
Prestations aux aînés	21 758	22 285 2,4	22 856 2,6	23 668 3,6	24 641 4,1	25 692 4,3	26 946 4,9	27 785 3,1	28 791 3,6	29 818 3,6	30 911 3,7	32 116 3,9
Prestations d'assurance-emploi	11 842 -4,3	11 884 0,4	11 301 -4,9	11 444 1,3	13 726 26,5	14 494 5,6	14 908 2,9	14 034 -5,9	13 866 -1,2	14 314 3,2	14 501 1,3	14 949 3,1
Autres transferts aux particuliers	0	0	0	1 459	42	0	0	0	0	0	0	0
<u>Paiements de transfert aux autres administrations</u>	20 504 -7,5	25 523 24,5	23 243 -8,9	24 724 6,4	26 616 7,7	30 645 15,1	30 813 0,5	30 990 0,6	34 110 10,1	36 301 6,4	38 410 5,8	40 101 4,4
TCSPS	12 421 -16,7	16 018 29,0	14 891 -7,0	13 500 -9,3	17 300 28,1	21 100 22,0	20 325 -3,7	21 975 8,1	24 650 12,2	26 400 7,1	28 050 6,3	29 250 4,3
Accords fiscaux	10 000 6,2	11 645 16,4	10 721 -7,9	12 684 18,3	11 978 -5,6	10 366 -13,5	10 867 4,8	11 465 5,5	12 013 4,8	12 544 4,4	13 103 4,5	13 695 4,5
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2 108 4,7	-2 150 2,0	-2 425 12,8	-2 460 1,4	-2 662 8,2	-2 321 -12,8	-2 380 2,5	-2 450 2,9	-2 552 4,2	-2 644 3,6	-2 744 3,8	-2 844 3,6
Autres transferts aux autres administrations	191	10	56	1 000	0	1 500	2 000	0	0	0	0	0
<u>Dépenses directes de programmes</u>	52 760 13,4	50 303 -4,7	52 183 3,7	57 399 10,0	59 993 4,5	62 490 4,2	70 700 13,1	72 840 3,0	75 429 3,6	78 026 3,4	80 882 3,7	83 879 3,7
Frais de la dette publique	43 120 -8,8	43 303 0,4	43 384 0,2	43 892 1,2	39 651 -9,7	37 270 -6,0	35 256 -5,4	32 410 -8,1	34 345 6,0	37 741 9,9	41 919 11,1	43 842 4,6

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2A
Total des dépenses du gouvernement du Canada
(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
<u>Dépenses budgétaires</u>	221 344 3,0	227 877 3,0	233 924 2,7	239 190 2,3	243 905 2,0	248 169 1,7	252 415 1,7	256 471 1,6	260 614 1,6	264 855 1,6	269 012 1,6
<u>Dépenses de programmes</u>	177 645 3,9	184 938 4,1	192 111 3,9	198 997 3,6	205 870 3,5	212 771 3,4	220 103 3,4	227 695 3,4	235 861 3,6	244 632 3,7	253 883 3,8
<u>Paiements de transfert aux particuliers</u>	48 743 3,6	51 115 4,9	53 752 5,2	55 966 4,1	58 065 3,7	60 068 3,4	62 334 3,8	64 618 3,7	67 305 4,2	70 449 4,7	73 822 4,8
Prestations aux aînés	33 371 3,9	34 701 4,0	36 262 4,5	38 107 5,1	39 946 4,8	41 810 4,7	43 741 4,6	45 748 4,6	47 853 4,6	50 135 4,8	52 623 5,0
Prestations d'assurance-emploi	15 372 2,8	16 414 6,8	17 489 6,5	17 859 2,1	18 118 1,5	18 258 0,8	18 593 1,8	18 870 1,5	19 452 3,1	20 314 4,4	21 199 4,4
Autres transferts aux particuliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>Paiements de transfert aux autres administrations</u>	41 911 4,5	43 710 4,3	45 074 3,1	46 464 3,1	47 882 3,1	49 337 3,0	50 850 3,1	52 429 3,1	54 054 3,1	55 729 3,1	57 465 3,1
TCSPS	30 550 4,4	31 850 4,3	32 719 2,7	33 594 2,7	34 489 2,7	35 407 2,7	36 358 2,7	37 330 2,7	38 336 2,7	39 394 2,8	40 481 2,8
Accords fiscaux	14 309 4,5	14 921 4,3	15 536 4,1	16 183 4,2	16 848 4,1	17 531 4,1	18 240 4,0	18 997 4,1	19 779 4,1	20 570 4,0	21 400 4,0
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2 948 3,7	-3 061 3,8	-3 181 3,9	-3 313 4,2	-3 454 4,3	-3 601 4,2	-3 747 4,1	-3 898 4,0	-4 062 4,2	-4 235 4,3	-4 417 4,3
Autres transferts aux autres administrations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>Dépenses directes de programmes</u>	86 991 3,7	90 113 3,6	93 285 3,5	96 567 3,5	99 924 3,5	103 366 3,4	106 919 3,4	110 648 3,5	114 501 3,5	118 454 3,5	122 596 3,5
Frais de la dette publique	43 699 -0,3	42 939 -1,7	41 813 -2,6	40 194 -3,9	38 034 -5,4	35 398 -6,9	32 311 -8,7	28 776 -10,9	24 753 -14,0	20 223 -18,3	15 129 -25,2

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2B

Solde budgétaire et dette nette du gouvernement du Canada

(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Revenus budgétaires	152 116 7,9	156 146 2,6	166 112 6,4	182 748 10,0	171 688 -6,1	177 562 3,4	182 856 3,0	188 123 2,9	196 332 4,4	204 774 4,3	214 533 4,8	224 506 4,6
Dépenses de programmes	106 864 4,5	109 995 2,9	109 583 -0,4	118 694 8,3	125 018 5,3	133 321 6,6	143 367 7,5	145 648 1,6	152 196 4,5	158 459 4,1	164 704 3,9	171 045 3,9
Solde de fonctionnement	45 252 16,7	46 151 2,0	56 529 22,5	64 054 13,3	46 670 -27,1	44 241 -5,2	39 489 -10,7	42 475 7,6	44 136 3,9	46 315 4,9	49 829 7,6	53 461 7,3
Frais de la dette publique	43 120 -8,8	43 303 0,4	43 384 0,2	43 892 1,2	39 651 -9,7	37 270 -6,0	35 256 -5,4	32 410 -8,1	34 345 6,0	37 741 9,9	41 919 11,1	43 842 4,6
Solde budgétaire	2 132	2 848	13 145	20 162	7 019	6 971	4 233	10 065	9 791	8 574	7 910	9 620
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	0,2	0,3	1,3	1,8	0,6	0,6	0,3	0,8	0,7	0,6	0,5	0,6
Dette publique nette	560 718 -0,4	557 871 -0,5	543 726 -2,5	524 564 -3,5	517 545 -1,3	510 576 -1,3	505 301 -1,0	494 115 -2,2	483 166 -2,2	473 485 -2,0	464 444 -1,9	453 666 -2,3
Dette portant sur intérêt	631 226 -0,9	631 941 0,1	635 104 0,5	628 012 -1,1	622 889 -0,8	620 756 -0,3	616 523 -0,7	606 458 -1,6	596 667 -1,6	588 093 -1,4	580 182 -1,3	570 563 -1,7
Autre passif	82 187 9,3	85 771 4,4	81 160 -5,4	86 950 7,1	81 453 -6,3	79 384 -2,5	74 866 -5,7	77 788 3,9	80 520 3,5	83 245 3,4	86 032 3,3	88 811 3,2
Total de l'actif	152 695 2,4	159 841 4,7	172 538 7,9	190 398 10,4	186 797 -1,9	189 564 1,5	186 087 -1,8	190 131 2,2	194 021 2,0	197 852 2,0	201 770 2,0	205 708 2,0
Dette nette par habitant (\$)	18 729 -1,3	18 482 -1,3	17 864 -3,3	17 073 -4,4	16 663 -2,4	16 268 -2,4	15 958 -1,9	15 474 -3,0	15 013 -3,0	14 600 -2,8	14 213 -2,6	13 780 -3,0
Dette nette en pourcentage du PIB	62,8	60,3	54,1	48,0	46,6	43,4	41,3	38,2	35,6	33,4	31,3	29,2

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 2B

Solde budgétaire et dette nette du gouvernement du Canada

(en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Revenus budgétaires	234 198 4,3	243 589 4,0	253 210 3,9	263 542 4,1	274 166 4,0	285 062 4,0	296 457 4,0	308 338 4,0	320 558 4,0	333 420 4,0	347 046 4,1
Dépenses de programmes	177 645 3,9	184 938 4,1	192 111 3,9	198 997 3,6	205 870 3,5	212 771 3,4	220 103 3,4	227 695 3,4	235 861 3,6	244 632 3,7	253 883 3,8
Solde de fonctionnement	56 553 5,8	58 652 3,7	61 099 4,2	64 545 5,6	68 295 5,8	72 291 5,9	76 353 5,6	80 643 5,6	84 697 5,0	88 788 4,8	93 163 4,9
Frais de la dette publique	43 699 -0,3	42 939 -1,7	41 813 -2,6	40 194 -3,9	38 034 -5,4	35 398 -6,9	32 311 -8,7	28 776 -10,9	24 753 -14,0	20 223 -18,3	15 129 -25,2
Solde budgétaire	12 854	15 713	19 286	24 352	30 261	36 893	44 042	51 866	59 944	68 565	78 034
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	0,8	0,9	1,1	1,3	1,6	1,8	2,1	2,4	2,7	2,9	3,2
Dette publique nette	439 618 -3,1	422 670 -3,9	402 084 -4,9	376 426 -6,4	344 844 -8,4	306 613 -11,1	261 207 -14,8	207 951 -20,4	146 570 -29,5	76 487 -47,8	-3 141 -104,1
Dette portant sur intérêt	557 709 -2,3	541 996 -2,8	522 710 -3,6	498 358 -4,7	468 097 -6,1	431 204 -7,9	387 163 -10,2	335 296 -13,4	275 352 -17,9	206 787 -24,9	128 753 -37,7
Autre passif	91 659 3,2	94 659 3,3	97 777 3,3	100 942 3,2	104 180 3,2	107 496 3,2	110 892 3,2	114 344 3,1	117 946 3,2	121 756 3,2	125 681 3,2
Total de l'actif	209 749 2,0	213 985 2,0	218 403 2,1	222 875 2,0	227 434 2,0	232 088 2,0	236 847 2,1	241 689 2,0	246 728 2,1	252 056 2,2	257 575 2,2
Dette nette par habitant (\$)	13 246 -3,9	12 633 -4,6	11 922 -5,6	11 073 -7,1	10 065 -9,1	8 881 -11,8	7 509 -15,5	5 933 -21,0	4 151 -30,0	2 151 -48,2	-88 -104,1
Dette nette en pourcentage du PIB	27,1	24,9	22,8	20,4	18,0	15,3	12,6	9,6	6,5	3,3	-0,1

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministère des Finances du Canada.

TABLEAU 3
Total des revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux
(en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
<u>Revenus budgétaires</u>	158 678	166 614	183 516	198 600	193 056	197 937	207 055	215 377	225 807	234 601	244 927	255 574
		5,0	10,1	8,2	-2,8	2,5	4,6	4,0	4,8	3,9	4,4	4,3
<u>Revenus autonomes</u>	134 967	140 404	156 737	169 561	160 349	164 368	168 507	177 728	185 355	192 774	200 789	209 531
	7,4	4,0	11,6	8,2	-5,4	2,5	2,5	5,5	4,3	4,0	4,2	4,4
Impôts sur le revenu des particuliers	45 585	48 534	50 637	51 481	50 684	50 053	50 225	52 909	55 639	58 068	60 745	63 446
	4,0	6,5	4,3	1,7	-1,5	-1,2	0,3	5,3	5,2	4,4	4,6	4,4
Impôts sur le revenu des sociétés	18 503	18 341	19 067	22 028	19 872	18 864	19 649	21 597	22 228	23 153	24 109	25 491
	15,0	-0,9	4,0	15,5	-9,8	-5,1	4,2	9,9	2,9	4,2	4,1	5,7
Taxes à la consommation	23 003	24 808	26 521	28 515	28 857	30 536	31 542	33 251	34 827	36 267	37 892	39 660
	4,4	7,8	6,9	7,5	1,2	5,8	3,3	5,4	4,7	4,1	4,5	4,7
Autres revenus	47 876	48 721	60 513	67 537	60 936	64 915	67 091	69 972	72 660	75 286	78 043	80 934
	9,4	1,8	24,2	11,6	-9,8	6,5	3,4	4,3	3,8	3,6	3,7	3,7
<u>Principaux transferts du gouvernement du Canada</u>	23 711	26 210	26 779	29 038	32 707	33 568	38 548	37 649	40 453	41 827	44 138	46 042
		10,5	2,2	8,4	12,6	2,6	14,8	-2,3	7,4	3,4	5,5	4,3
TCSPS	12 351	12 429	14 381	15 733	18 888	19 463	24 325	23 475	25 650	26 400	28 050	29 250
		0,6	15,7	9,4	20,1	3,0	25,0	-3,5	9,3	2,9	6,3	4,3
Accords fiscaux	10 209	12 048	10 859	12 108	12 117	11 368	10 867	11 465	12 013	12 544	13 103	13 695
		18,0	-9,9	11,5	0,1	-6,2	-4,4	5,5	4,8	4,4	4,5	4,5
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2 108	-2 150	-2 425	-2 460	-2 662	-2 332	-2 380	-2 450	-2 552	-2 644	-2 744	-2 844
		2,0	12,8	1,4	8,2	-12,4	2,0	2,9	4,2	3,6	3,8	3,6
Autres transferts du gouvernement du Canada*	3 259	3 883	3 964	3 657	4 364	5 069	5 736	5 159	5 343	5 526	5 729	5 941
		19,1	2,1	-7,7	19,3	16,2	13,1	-10,0	3,6	3,4	3,7	3,7

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

*Transferts non comptabilisés comme transferts directs aux autres administrations par le gouvernement du Canada mais qui sont comptabilisés

comme des transferts au niveau des Comptes publics des gouvernements des provinces et des territoires

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3

Total des revenus des gouvernements provinciaux et territoriaux

(en millions de dollars)

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Revenus budgétaires	266 337	277 179	287 574	298 402	309 491	320 976	333 017	345 771	359 075	372 724	387 084
	4,2	4,1	3,8	3,8	3,7	3,7	3,8	3,8	3,8	3,8	3,9
Revenus autonomes	218 264	227 086	235 893	245 098	254 531	264 318	274 594	285 505	296 911	308 605	320 936
	4,2	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8	3,9	4,0	4,0	3,9	4,0
Impôts sur le revenu des particuliers	66 120	69 173	72 352	75 867	79 644	83 601	87 619	91 763	96 339	101 215	106 369
	4,2	4,6	4,6	4,9	5,0	5,0	4,8	4,7	5,0	5,1	5,1
Impôts sur le revenu des sociétés	26 694	27 608	28 356	29 022	29 544	30 096	30 888	31 896	32 729	33 405	34 160
	4,7	3,4	2,7	2,3	1,8	1,9	2,6	3,3	2,6	2,1	2,3
Taxes à la consommation	41 513	43 357	45 174	47 032	48 928	50 884	52 921	55 083	57 362	59 690	62 115
	4,7	4,4	4,2	4,1	4,0	4,0	4,0	4,1	4,1	4,1	4,1
Autres revenus	83 937	86 949	90 010	93 177	96 416	99 737	103 166	106 763	110 482	114 295	118 292
	3,7	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5
Principaux transferts du gouvernement du Canada	48 072	50 092	51 681	53 304	54 959	56 658	58 423	60 266	62 164	64 119	66 148
	4,4	4,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2
TCSPS	30 550	31 850	32 719	33 594	34 489	35 407	36 358	37 330	38 336	39 394	40 481
	4,4	4,3	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8
Accords fiscaux	14 309	14 921	15 536	16 183	16 848	17 531	18 240	18 997	19 779	20 570	21 400
	4,5	4,3	4,1	4,2	4,1	4,1	4,0	4,1	4,1	4,0	4,0
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-2 948	-3 061	-3 181	-3 313	-3 454	-3 601	-3 747	-3 898	-4 062	-4 235	-4 417
	3,7	3,8	3,9	4,2	4,3	4,2	4,1	4,0	4,2	4,3	4,3
Autres transferts du gouvernement du Canada*	6 161	6 383	6 607	6 840	7 077	7 321	7 573	7 837	8 110	8 390	8 683
	3,7	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

*Transferts non comptabilisés comme transferts directs aux autres administrations par le gouvernement du Canada mais qui sont comptabilisés

comme des transferts au niveau des Comptes publics des gouvernements des provinces et des territoires

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3A

Total des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux, solde budgétaires et dette nette (en millions de dollars)

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Dépenses budgétaires	162 058 2,9	168 414 3,9	181 930 8,0	188 130 3,4	196 858 4,6	201 497 2,4	211 700 5,1	219 284 3,6	229 991 4,9	241 634 5,1	254 236 5,2	265 650 4,5
Dépenses de programmes	140 431 2,2	146 425 4,3	157 285 7,4	163 150 3,7	173 283 6,2	179 385 3,5	189 668 5,7	198 274 4,5	207 046 4,4	215 636 4,1	224 235 4,0	232 859 3,8
Santé	51 347	54 883 6,9	59 350 8,1	63 717 7,4	68 539 7,6	72 480 5,7	78 318 8,1	82 798 5,7	87 320 5,5	91 873 5,2	96 528 5,1	101 087 4,7
Part des revenus totaux		32,9	32,3	32,1	35,5	36,6	37,8	38,4	38,7	39,2	39,4	39,6
Éducation	34 210	36 520 6,8	38 298 4,9	38 465 0,4	41 388 7,6	42 473 2,6	43 802 3,1	45 181 3,1	46 578 3,1	47 918 2,9	49 318 2,9	50 726 2,9
Part des revenus totaux		21,9	20,9	19,4	21,4	21,5	21,2	21,0	20,6	20,4	20,1	19,8
Services sociaux	20 064 1,0	19 812 -1,3	19 776 -0,2	20 176 2,0	21 046 4,3	21 292 1,2	21 889 2,8	22 519 2,9	23 158 2,8	23 781 2,7	24 420 2,7	25 077 2,7
Autres dépenses de programmes	34 810 3,6	35 210 1,1	39 861 13,2	40 793 2,3	42 310 3,7	43 140 2,0	45 660 5,8	47 777 4,6	49 991 4,6	52 064 4,1	53 970 3,7	55 969 3,7
Service de la dette	21 627 7,2	21 989 1,7	24 645 12,1	24 980 1,4	23 575 -5,6	22 113 -6,2	22 031 -0,4	21 010 -4,6	22 944 9,2	25 998 13,3	30 001 15,4	32 791 9,3
Ajustements divers	-481	-451	1 165	77	3 810	1 799	0	0	0	0	0	0
Solde d'opération	18 247	20 189 10,6	26 231 29,9	35 449 35,1	19 773 -44,2	18 552 -6,2	17 387 -6,3	17 103 -1,6	18 761 9,7	18 965 1,1	20 692 9,1	22 715 9,8
Solde budgétaire	-3 860	-2 251 -41,7	2 751 -222,3	10 546 283,3	7 -99,9	-1 762 -24082,5	-4 645 163,7	-3 907 -15,9	-4 183 7,1	-7 033 68,1	-9 309 32,4	-10 076 8,2
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	-0,4	-0,2	0,3	1,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,3	-0,3	-0,5	-0,6	-0,6
Dette nette	247 696	250 316 1,1	279 281 11,6	270 387 -3,2	273 375 1,1	280 332 2,5	284 976 1,7	288 883 1,4	293 067 1,4	300 100 2,4	309 409 3,1	319 485 3,3
Dette nette par habitant (\$)	8 274	8 293	9 176	8 800	8 802	8 932	9 000	9 047	9 106	9 254	9 469	9 704
Dette nette en pourcentage du PIB	27,8	27,0	27,8	24,7	24,6	23,8	23,3	22,3	21,6	21,2	20,9	20,6

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 3A

Total des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux, solde budgétaires et dette nette (en millions de dollars)

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Dépenses budgétaires	276 122	286 564	297 450	308 567	319 978	331 503	343 398	355 917	369 148	383 129	398 116
	3,9	3,8	3,8	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,7	3,8	3,9
Dépenses de programmes	241 805	251 010	260 808	270 981	281 584	292 348	303 494	315 254	327 708	340 866	354 946
	3,8	3,8	3,9	3,9	3,9	3,8	3,8	3,9	4,0	4,0	4,1
Santé	105 833	110 782	116 176	121 837	127 822	133 929	140 356	147 191	154 429	162 068	170 304
	4,7	4,7	4,9	4,9	4,9	4,8	4,8	4,9	4,9	4,9	5,1
Part des revenus totaux	39,7	40,0	40,4	40,8	41,3	41,7	42,1	42,6	43,0	43,5	44,0
Éducation	52 156	53 607	55 137	56 692	58 291	59 857	61 391	62 998	64 783	66 763	68 901
	2,8	2,8	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6	2,6	2,8	3,1	3,2
Part des revenus totaux	19,6	19,3	19,2	19,0	18,8	18,6	18,4	18,2	18,0	17,9	17,8
Services sociaux	25 771	26 493	27 249	28 015	28 795	29 590	30 403	31 235	32 094	32 995	33 938
	2,8	2,8	2,9	2,8	2,8	2,8	2,7	2,7	2,8	2,8	2,9
Autres dépenses de programmes	58 046	60 129	62 246	64 435	66 675	68 972	71 343	73 831	76 403	79 040	81 804
	3,7	3,6	3,5	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,5
Service de la dette	34 317	35 554	36 641	37 587	38 393	39 155	39 905	40 663	41 439	42 263	43 169
	4,7	3,6	3,1	2,6	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0	2,1
Ajustements divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde d'opération	24 531	26 169	26 765	27 421	27 907	28 628	29 524	30 517	31 367	31 858	32 138
	8,0	6,7	2,3	2,4	1,8	2,6	3,1	3,4	2,8	1,6	0,9
Solde budgétaire	-9 786	-9 386	-9 876	-10 166	-10 487	-10 527	-10 381	-10 146	-10 073	-10 405	-11 032
	-2,9	-4,1	5,2	2,9	3,2	0,4	-1,4	-2,3	-0,7	3,3	6,0
Solde budgétaire en pourcentage du PIB	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	-0,5
Dette nette	329 270	338 656	348 532	358 698	369 185	379 712	390 093	400 239	410 311	420 716	431 748
	3,1	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,7	2,6	2,5	2,5	2,6
Dette nette par habitant (\$)	9 921	10 122	10 334	10 552	10 776	10 998	11 214	11 420	11 621	11 830	12 054
Dette nette en pourcentage du PIB	20,3	20,0	19,7	19,5	19,2	19,0	18,8	18,5	18,2	17,9	17,6

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Ministères des Finances provinciaux et territoriaux.

TABLEAU 4

Dépenses en santé par habitant des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le groupe d'âge

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Dépenses en santé par habitant (\$)	1 700 2,6	1 794 5,5	1 907 6,3	2 064 8,2	2 218 7,4	2 400 8,2	2 529 5,4	2 652 4,8	2 774 4,6	2 894 4,3	3 019 4,3	3 135 3,9
Âgés de 0 à 14	637 2,9	662 4,0	694 4,8	742 7,0	786 5,9	813 3,4	845 3,9	873 3,4	899 3,0	923 2,6	947 2,6	969 2,3
Âgés de 15 à 24	859 2,4	901 4,9	959 6,5	1 047 9,1	1 123 7,2	1 185 5,6	1 246 5,1	1 305 4,7	1 364 4,5	1 423 4,3	1 484 4,3	1 546 4,2
Âgés de 25 à 34	974 0,8	1 018 4,5	1 078 5,9	1 165 8,0	1 235 6,0	1 295 4,9	1 355 4,7	1 412 4,1	1 465 3,8	1 516 3,5	1 569 3,5	1 620 3,3
Âgés de 35 à 44	910 1,5	947 4,1	997 5,2	1 071 7,5	1 138 6,3	1 188 4,4	1 242 4,5	1 291 3,9	1 336 3,5	1 379 3,2	1 423 3,2	1 465 3,0
Âgés de 45 à 54	1 177 2,7	1 234 4,8	1 296 5,0	1 388 7,1	1 474 6,3	1 542 4,6	1 613 4,6	1 677 4,0	1 736 3,5	1 791 3,2	1 848 3,2	1 900 2,8
Âgés de 55 à 64	1 947 2,7	2 033 4,4	2 127 4,6	2 270 6,7	2 402 5,8	2 538 5,7	2 662 4,9	2 776 4,3	2 882 3,8	2 981 3,5	3 085 3,5	3 183 3,2
Âgés de 65 à 74	4 051 0,7	4 242 4,7	4 466 5,3	4 792 7,3	5 110 6,6	5 395 5,6	5 639 4,5	5 863 4,0	6 072 3,6	6 268 3,2	6 470 3,2	6 658 2,9
Âgés de 75 à 84	8 202 0,6	8 558 4,3	8 979 4,9	9 579 6,7	10 163 6,1	10 895 7,2	11 323 3,9	11 712 3,4	12 071 3,1	12 406 2,8	12 755 2,8	13 063 2,4
Âgés de 85 et plus	18 216 3,1	19 065 4,7	20 107 5,5	21 338 6,1	23 032 7,9	26 970 17,1	27 932 3,6	28 772 3,0	29 466 2,4	30 107 2,2	30 793 2,3	31 328 1,7
Âgés de 65 et plus	6 788 1,9	7 151 5,3	7 593 6,2	8 186 7,8	8 808 7,6	9 728 10,4	10 189 4,7	10 618 4,2	11 054 4,1	11 461 3,7	11 866 3,5	12 185 2,7

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Santé Canada; Institut Canadien de l'Information sur la Santé (ICIS).

TABLEAU 4**Dépenses en santé par habitant des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le groupe d'âge**

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Dépenses en santé par habitant (\$)	3 256 3,9	3 379 3,8	3 515 4,0	3 656 4,0	3 808 4,1	3 959 4,0	4 117 4,0	4 284 4,1	4 462 4,2	4 647 4,1	4 849 4,4
Âgés de 0 à 14	992 2,4	1 015 2,4	1 042 2,6	1 069 2,6	1 099 2,8	1 129 2,7	1 160 2,8	1 193 2,9	1 229 3,0	1 266 3,0	1 307 3,3
Âgés de 15 à 24	1 613 4,3	1 683 4,3	1 760 4,6	1 840 4,6	1 928 4,8	2 021 4,8	2 119 4,9	2 223 4,9	2 337 5,1	2 455 5,1	2 585 5,3
Âgés de 25 à 34	1 675 3,4	1 731 3,3	1 793 3,6	1 858 3,6	1 928 3,8	2 001 3,8	2 078 3,8	2 159 3,9	2 248 4,1	2 342 4,1	2 445 4,4
Âgés de 35 à 44	1 510 3,0	1 556 3,0	1 607 3,3	1 660 3,3	1 718 3,5	1 778 3,5	1 842 3,6	1 910 3,7	1 984 3,9	2 063 3,9	2 151 4,3
Âgés de 45 à 54	1 953 2,8	2 008 2,8	2 070 3,1	2 134 3,1	2 203 3,3	2 273 3,2	2 345 3,2	2 422 3,3	2 505 3,4	2 590 3,4	2 686 3,7
Âgés de 55 à 64	3 286 3,2	3 391 3,2	3 509 3,5	3 632 3,5	3 765 3,7	3 900 3,6	4 041 3,6	4 192 3,7	4 355 3,9	4 524 3,9	4 712 4,2
Âgés de 65 à 74	6 855 3,0	7 054 2,9	7 273 3,1	7 491 3,0	7 726 3,1	7 962 3,1	8 205 3,0	8 458 3,1	8 726 3,2	8 997 3,1	9 292 3,3
Âgés de 75 à 84	13 392 2,5	13 715 2,4	14 081 2,7	14 444 2,6	14 834 2,7	15 212 2,5	15 594 2,5	15 987 2,5	16 400 2,6	16 803 2,5	17 246 2,6
Âgés de 85 et plus	31 915 1,9	32 470 1,7	33 168 2,1	33 843 2,0	34 602 2,2	35 301 2,0	35 988 1,9	36 704 2,0	37 475 2,1	38 208 2,0	39 076 2,3
Âgés de 65 et plus	12 502 2,6	12 806 2,4	13 126 2,5	13 366 1,8	13 645 2,1	13 917 2,0	14 201 2,0	14 506 2,2	14 830 2,2	15 146 2,1	15 485 2,2

À moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Santé Canada; Institut Canadien de l'Information sur la Santé (ICIS).

TABLEAU 5

Dépenses en éducation des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le niveau d'enseignement et par étudiant et effectifs scolaires selon le niveau d'enseignement

	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Total des dépenses en éducation (millions \$)	31 941 1,7	36 431 14,1	39 498 8,4	39 898 1,0	41 323 3,6	43 211 4,6	44 563 3,1	45 966 3,1	47 388 3,1	48 751 2,9	50 175 2,9	51 608 2,9
Commissions scolaires	20 386 0,9	23 810 16,8	24 435 2,6	24 902 1,9	26 083 4,7	27 205 4,3	28 000 2,9	28 804 2,9	29 599 2,8	30 344 2,5	31 138 2,6	31 945 2,6
Collèges/Cégeps	3 456 3,4	3 526 2,0	3 924 11,3	3 753 -4,3	3 673 -2,1	3 830 4,3	3 949 3,1	4 098 3,8	4 272 4,2	4 448 4,1	4 634 4,2	4 806 3,7
Universités	6 694 6,3	6 931 3,5	7 814 12,7	7 811 0,0	8 058 3,2	8 563 6,3	8 932 4,3	9 309 4,2	9 684 4,0	10 051 3,8	10 420 3,7	10 798 3,6
Autres dépenses	1 406 -10,0	2 164 54,0	3 326 53,7	3 432 3,2	3 509 2,2	3 613 3,0	3 683 1,9	3 757 2,0	3 834 2,0	3 908 1,9	3 983 1,9	4 059 1,9
Effectifs scolaires (000)	6 630 -0,5	6 620 -0,2	6 707 1,3	6 749 0,6	6 783 0,5	6 800 0,2	6 794 -0,1	6 781 -0,2	6 760 -0,3	6 733 -0,4	6 711 -0,3	6 685 -0,4
Commissions scolaires	5 317 -0,6	5 299 -0,3	5 369 1,3	5 388 0,4	5 406 0,3	5 407 0,0	5 392 -0,3	5 369 -0,4	5 339 -0,6	5 303 -0,7	5 273 -0,6	5 241 -0,6
Collèges/Cégeps	490 1,2	495 1,0	494 -0,2	499 1,0	504 0,9	505 0,3	506 0,2	510 0,8	516 1,2	523 1,2	529 1,3	533 0,8
Universités	823 -0,8	826 0,4	844 2,1	862 2,1	874 1,5	888 1,6	896 0,8	901 0,6	905 0,4	908 0,3	909 0,2	911 0,2
Dépenses en éducation par étudiant	4 818 2,2	5 503 14,2	5 889 7,0	5 912 0,4	6 092 3,0	6 354 4,3	6 560 3,2	6 779 3,3	7 010 3,4	7 240 3,3	7 477 3,3	7 719 3,2
Commissions scolaires	3 834 1,5	4 494 17,2	4 551 1,3	4 622 1,5	4 825 4,4	5 032 4,3	5 193 3,2	5 365 3,3	5 544 3,3	5 722 3,2	5 906 3,2	6 095 3,2
Collèges/Cégeps	7 049 2,2	7 123 1,0	7 940 11,5	7 520 -5,3	7 295 -3,0	7 583 3,9	7 801 2,9	8 033 3,0	8 274 3,0	8 513 2,9	8 758 2,9	9 009 2,9
Universités	8 136 7,2	8 387 3,1	9 260 10,4	9 065 -2,1	9 218 1,7	9 638 4,6	9 973 3,5	10 329 3,6	10 702 3,6	11 075 3,5	11 460 3,5	11 858 3,5

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 5

Dépenses en éducation des gouvernements provinciaux et territoriaux selon le niveau d'enseignement et par étudiant et effectifs scolaires selon le niveau d'enseignement

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
<u>Total des dépenses en éducation</u> (millions \$)	53 063 2,8	54 539 2,8	56 096 2,9	57 678 2,8	59 305 2,8	60 898 2,7	62 459 2,6	64 093 2,6	65 909 2,8	67 924 3,1	70 099 3,2
Commissions scolaires	32 724 2,4	33 467 2,3	34 261 2,4	35 094 2,4	36 003 2,6	36 972 2,7	37 981 2,7	39 082 2,9	40 401 3,4	41 874 3,6	43 472 3,8
Collèges/Cégeps	4 942 2,8	5 054 2,3	5 158 2,0	5 216 1,1	5 271 1,0	5 324 1,0	5 365 0,8	5 412 0,9	5 533 2,2	5 686 2,8	5 861 3,1
Universités	11 261 4,3	11 800 4,8	12 375 4,9	12 980 4,9	13 555 4,4	14 037 3,6	14 456 3,0	14 848 2,7	15 129 1,9	15 414 1,9	15 708 1,9
Autres dépenses	4 137 1,9	4 217 1,9	4 302 2,0	4 389 2,0	4 476 2,0	4 566 2,0	4 657 2,0	4 751 2,0	4 848 2,0	4 950 2,1	5 058 2,2
<u>Effectifs scolaires (000)</u>	6 653 -0,5	6 613 -0,6	6 573 -0,6	6 533 -0,6	6 497 -0,5	6 459 -0,6	6 416 -0,7	6 379 -0,6	6 361 -0,3	6 356 -0,1	6 356 0,0
Commissions scolaires	5 202 -0,7	5 154 -0,9	5 107 -0,9	5 064 -0,8	5 030 -0,7	5 001 -0,6	4 974 -0,5	4 955 -0,4	4 957 0,0	4 969 0,2	4 986 0,3
Collèges/Cégeps	533 0,0	530 -0,6	525 -0,9	516 -1,8	506 -1,9	497 -1,9	486 -2,1	476 -2,0	473 -0,7	471 -0,3	471 0,0
Universités	918 0,8	929 1,2	941 1,2	953 1,3	961 0,8	961 0,0	955 -0,6	947 -0,8	932 -1,7	916 -1,7	900 -1,8
<u>Dépenses en éducation par étudiant</u>	7 976 3,3	8 248 3,4	8 535 3,5	8 829 3,4	9 127 3,4	9 429 3,3	9 736 3,3	10 048 3,2	10 361 3,1	10 687 3,1	11 028 3,2
Commissions scolaires	6 290 3,2	6 494 3,2	6 709 3,3	6 929 3,3	7 157 3,3	7 392 3,3	7 636 3,3	7 888 3,3	8 150 3,3	8 428 3,4	8 720 3,5
Collèges/Cégeps	9 268 2,9	9 537 2,9	9 821 3,0	10 111 3,0	10 410 3,0	10 718 3,0	11 035 3,0	11 362 3,0	11 703 3,0	12 062 3,1	12 440 3,1
Universités	12 271 3,5	12 701 3,5	13 156 3,6	13 624 3,6	14 109 3,6	14 610 3,6	15 131 3,6	15 672 3,6	16 236 3,6	16 832 3,7	17 461 3,7

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 6

Population selon le groupe d'âge et le sexe (pourcentage de la population totale) - Canada

	<u>1997-98</u>	<u>1998-99</u>	<u>1999-00</u>	<u>2000-01</u>	<u>2001-02</u>	<u>2002-03</u>	<u>2003-04</u>	<u>2004-05</u>	<u>2005-06</u>	<u>2006-07</u>	<u>2007-08</u>	<u>2008-09</u>
Hommes	49,52	49,52	49,52	49,52	49,52	49,45	49,44	49,42	49,41	49,41	49,40	49,39
Femmes	50,48	50,48	50,48	50,48	50,48	50,55	50,56	50,58	50,59	50,59	50,60	50,61
Âgée de 0 à 14	19,96	19,70	19,40	19,10	18,78	18,33	18,08	17,79	17,47	17,15	16,85	16,58
Hommes	10,24	10,10	9,95	9,79	9,63	9,39	9,27	9,12	8,95	8,79	8,64	8,50
Femmes	9,72	9,60	9,45	9,31	9,16	8,93	8,81	8,67	8,51	8,36	8,21	8,08
Âgée de 15 à 24	13,52	13,50	13,53	13,52	13,51	13,42	13,37	13,35	13,35	13,35	13,35	13,32
Hommes	6,92	6,91	6,92	6,92	6,92	6,87	6,84	6,83	6,83	6,83	6,83	6,81
Femmes	6,60	6,59	6,60	6,60	6,60	6,55	6,53	6,52	6,52	6,52	6,52	6,51
Âgée de 25 à 34	15,55	15,05	14,62	14,31	14,14	14,02	13,93	13,87	13,81	13,75	13,73	13,74
Hommes	7,86	7,61	7,39	7,23	7,15	7,09	7,05	7,01	6,98	6,95	6,94	6,93
Femmes	7,69	7,44	7,23	7,07	6,99	6,93	6,89	6,86	6,83	6,81	6,80	6,80
Âgée de 35 à 44	17,05	17,21	17,28	17,23	17,08	16,77	16,48	16,20	15,90	15,60	15,28	14,92
Hommes	8,53	8,63	8,67	8,66	8,59	8,44	8,29	8,15	8,01	7,86	7,70	7,51
Femmes	8,51	8,58	8,61	8,58	8,50	8,34	8,19	8,05	7,89	7,74	7,58	7,40
Âgée de 45 à 54	13,11	13,44	13,80	14,17	14,47	14,58	14,77	14,99	15,21	15,43	15,62	15,79
Hommes	6,54	6,71	6,88	7,06	7,21	7,27	7,36	7,47	7,58	7,70	7,79	7,89
Femmes	6,57	6,74	6,92	7,11	7,26	7,31	7,41	7,52	7,63	7,74	7,83	7,90
Âgée de 55 à 64	8,62	8,76	8,95	9,14	9,38	9,83	10,21	10,56	10,90	11,21	11,51	11,80
Hommes	4,25	4,32	4,41	4,50	4,62	4,84	5,02	5,19	5,36	5,51	5,66	5,80
Femmes	4,37	4,44	4,54	4,64	4,77	4,99	5,19	5,37	5,54	5,70	5,85	6,00
Âgée de 65 à 74	7,04	7,03	7,00	6,96	6,93	6,95	6,93	6,94	6,94	6,98	7,05	7,18
Hommes	3,25	3,27	3,27	3,26	3,26	3,28	3,28	3,28	3,29	3,31	3,34	3,40
Femmes	3,79	3,77	3,73	3,70	3,67	3,67	3,65	3,65	3,66	3,67	3,71	3,78
Âgée de 75 à 84	3,97	4,06	4,15	4,23	4,32	4,50	4,58	4,62	4,65	4,67	4,67	4,68
Hommes	1,57	1,61	1,65	1,69	1,73	1,81	1,85	1,88	1,90	1,93	1,95	1,96
Femmes	2,40	2,45	2,50	2,55	2,59	2,69	2,73	2,74	2,75	2,74	2,73	2,71
Âgée de 85 et plus	1,19	1,24	1,29	1,34	1,38	1,60	1,64	1,69	1,77	1,85	1,93	1,99
Hommes	0,36	0,37	0,39	0,41	0,42	0,48	0,48	0,49	0,51	0,54	0,56	0,58
Femmes	0,84	0,86	0,90	0,93	0,96	1,12	1,15	1,20	1,25	1,31	1,37	1,41
Âgée de 65 et plus	11,37	11,49	11,58	11,67	11,76	12,16	12,26	12,38	12,52	12,68	12,87	13,10
Hommes	5,18	5,25	5,30	5,36	5,41	5,56	5,61	5,65	5,71	5,77	5,85	5,95
Femmes	6,19	6,24	6,27	6,32	6,36	6,60	6,66	6,73	6,81	6,91	7,02	7,15

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

TABLEAU 6

Population selon le groupe d'âge et le sexe (pourcentage de la population totale) - Canada

	<u>2009-10</u>	<u>2010-11</u>	<u>2011-12</u>	<u>2012-13</u>	<u>2013-14</u>	<u>2014-15</u>	<u>2015-16</u>	<u>2016-17</u>	<u>2017-18</u>	<u>2018-19</u>	<u>2019-20</u>
Hommes	49,39	49,39	49,39	49,39	49,39	49,39	49,39	49,39	49,40	49,40	49,40
Femmes	50,61	50,61	50,61	50,61	50,61	50,61	50,61	50,61	50,60	50,60	50,60
Âgée de 0 à 14	16,35	16,12	15,91	15,77	15,68	15,61	15,56	15,53	15,49	15,45	15,42
Hommes	8,38	8,26	8,16	8,09	8,04	8,01	7,98	7,97	7,95	7,93	7,92
Femmes	7,97	7,86	7,75	7,69	7,64	7,60	7,57	7,56	7,54	7,52	7,51
Âgée de 15 à 24	13,27	13,20	13,13	13,01	12,87	12,67	12,42	12,16	11,92	11,71	11,52
Hommes	6,79	6,75	6,71	6,65	6,58	6,47	6,35	6,21	6,09	5,98	5,88
Femmes	6,48	6,45	6,42	6,36	6,29	6,20	6,08	5,95	5,83	5,73	5,64
Âgée de 25 à 34	13,75	13,74	13,72	13,69	13,65	13,64	13,66	13,66	13,68	13,66	13,62
Hommes	6,94	6,94	6,93	6,91	6,89	6,88	6,89	6,89	6,90	6,89	6,88
Femmes	6,81	6,80	6,79	6,78	6,76	6,76	6,77	6,77	6,78	6,77	6,75
Âgée de 35 à 44	14,57	14,33	14,18	14,11	14,05	14,00	13,96	13,93	13,92	13,94	13,96
Hommes	7,34	7,21	7,14	7,10	7,07	7,05	7,03	7,01	7,00	7,01	7,02
Femmes	7,24	7,11	7,04	7,01	6,98	6,95	6,94	6,92	6,92	6,93	6,94
Âgée de 45 à 54	15,89	15,90	15,80	15,60	15,37	15,13	14,89	14,64	14,37	14,06	13,78
Hommes	7,95	7,96	7,92	7,82	7,71	7,59	7,48	7,36	7,22	7,07	6,92
Femmes	7,94	7,94	7,89	7,78	7,66	7,54	7,41	7,28	7,15	6,99	6,85
Âgée de 55 à 64	12,12	12,45	12,73	12,90	13,09	13,29	13,51	13,73	13,91	14,08	14,19
Hommes	5,95	6,12	6,25	6,34	6,44	6,54	6,65	6,76	6,86	6,95	7,02
Femmes	6,17	6,34	6,48	6,56	6,65	6,75	6,86	6,97	7,05	7,13	7,17
Âgée de 65 à 74	7,34	7,51	7,72	8,08	8,41	8,71	9,00	9,27	9,53	9,78	10,06
Hommes	3,48	3,56	3,66	3,84	4,00	4,14	4,28	4,41	4,54	4,66	4,79
Femmes	3,86	3,95	4,06	4,24	4,42	4,57	4,72	4,86	4,99	5,12	5,27
Âgée de 75 à 84	4,66	4,64	4,64	4,63	4,64	4,66	4,69	4,74	4,81	4,92	5,05
Hommes	1,97	1,97	1,98	1,99	2,00	2,02	2,03	2,06	2,09	2,15	2,21
Femmes	2,69	2,67	2,65	2,64	2,64	2,65	2,65	2,68	2,71	2,77	2,84
Âgée de 85 et plus	2,06	2,11	2,17	2,21	2,25	2,28	2,31	2,34	2,37	2,39	2,40
Hommes	0,60	0,62	0,64	0,65	0,67	0,69	0,70	0,72	0,74	0,75	0,76
Femmes	1,46	1,50	1,53	1,55	1,58	1,59	1,61	1,62	1,63	1,64	1,64
Âgée de 65 et plus	13,34	13,57	13,85	14,27	14,66	15,02	15,37	15,73	16,09	16,47	16,88
Hommes	6,05	6,15	6,28	6,48	6,67	6,84	7,02	7,19	7,37	7,56	7,76
Femmes	7,29	7,42	7,57	7,79	7,99	8,18	8,36	8,54	8,72	8,91	9,11

A moins d'indication contraire, pour chaque indicateur la première ligne représente le niveau et la seconde, la variation annuelle en pourcentage.

La zone ombragée représente une prévision.

Sources: Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

The Conference Board of Canada

255, chemin Smyth
Ottawa (Ontario) K1H 8M7 Canada
Tél. 1-866-711-2262
Télééc. (613) 526-4857
www.conferenceboard.ca

The Conference Board, Inc.

845 Third Avenue, New York, N.Y.
10022-6679 U.S.A.
Tél. (212) 759-0900
Télééc. (212) 980-7014
www.conference-board.org

The Conference Board Europe

Chaussée de La Hulpe 130, Boîte 11
B-1000 Bruxelles, Belgique
Tél. (32) 2.675 54 05
Télééc. (32) 2.675 03 95

The Conference Board Asia-Pacific

2802 Admiralty Centre, Tower 1
18 Harcourt Road, Admiralty
Hong Kong SAR
Tél. (011) 852 2511 1630
Télééc. (011) 852 2869 1403

Le Conference Board du Canada
Pour y voir clair



255, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8M7 Canada
Tél. (613) 526-3280 • Téléc. (613) 526-4857 • Ligne-info 1-866-711-2262

www.conferenceboard.ca